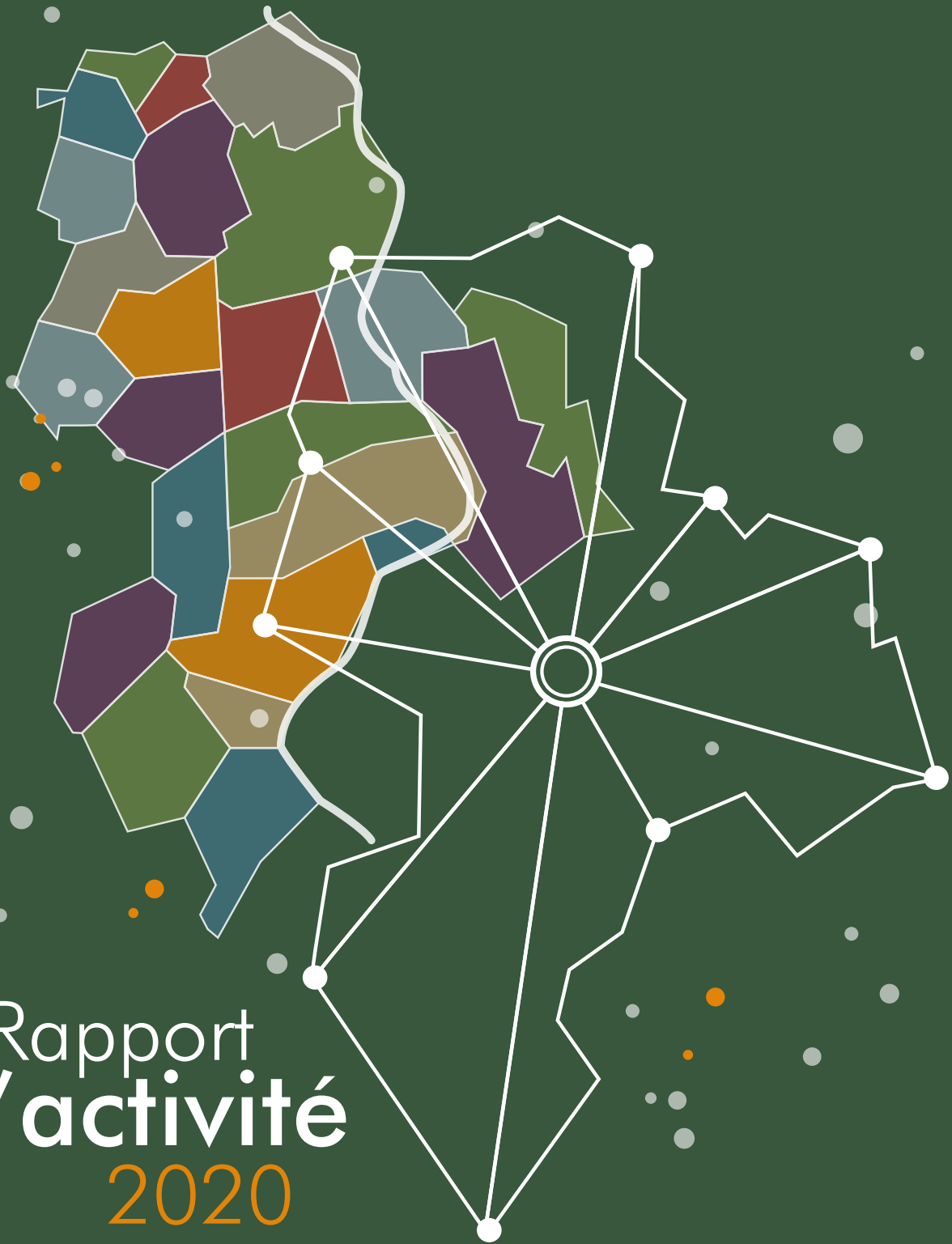


ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE



Rapport
d'activité
2020

G
A K I
C A V V
H
G R A N D
F C T C
- R O R L Y
S E I N E V
P A V
B M I J È V R E
S V

SOMMAIRE

Grand-Orly Seine Bièvre dans la métropole du Grand-Paris : un territoire stratégique

p6

Gouvernance et compétences



COMBATTRE les dérèglements climatiques et les nuisances

p15

- Mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire pour répondre à l'urgence climatique
- Réduire, collecter, valoriser les déchets
- Préserver les ressources en eau



GARANTIR la ville et la qualité de vie pour tous

p23

- Améliorer les conditions de vie des habitants et lutter contre la relégation urbaine
- Assurer des logements abordables et un parcours résidentiel ouvert
- Accompagner les quartiers en difficulté par des contrats de ville ambitieux
- Maintenir et développer le tissu économique
- Permettre l'adéquation entre les emplois du territoire et le niveau de qualification des habitants
- Appuyer la dynamique autour de l'Économie Sociale et Solidaire
- Ancrer les activités économiques au sein du territoire sur les filières identitaires
- Répondre aux besoins de l'âge et de la perte d'autonomie
- Faciliter l'accès au droit et à la tranquillité



ANTICIPER les évolutions de vi(II)e

p35

- Accompagner les évolutions et la fabrication de la ville
- Accompagner les grands travaux
- Anticiper les évolutions liées aux transports et développer les mobilités actives
- Aménager l'espace public pour favoriser des usages apaisés et partagés par tous
- Offrir un accès de proximité aux loisirs aquatiques et sports de glace et contribuer à l'apprentissage de la natation pour tous
- Proposer une offre culturelle de proximité ambitieuse et accessible à tous



S'AFFIRMER comme un territoire métropolitain

p49

- Un territoire industriel et productif, source de richesses et d'emplois
- Orly-Rungis, un pôle stratégique
- Villeneuve Triage : un site d'opportunités au service des dynamiques territoriales, métropolitaines et régionales
- La Seine, emblème et atout majeur du territoire



UNE ORGANISATION au service du territoire

p54

- L'observation du territoire
- La mission appels à projets
- Les services mutualisés entre et avec les communes membres
- Les ressources internes et les services supports

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'EPT GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE
11 rue Henri Farman / 94398 Orly aéroport cedex

CONCEPTION ET RÉDACTION : Elisabeth Selvi

COMITÉ DE RELECTURE : Élodie Pincourt, Elisabeth Selvi, Myriam Kpade

CONCEPTION GRAPHIQUE : Virginie Gabriel-Stepler

CRÉDITS PHOTOS : Emilie Legenty (sauf mentions contraires)

CARTOGRAPHIE : SIG-Claire Vogel (sauf mentions contraires)



IMPRESSION : Peri-Graphic
Imprimé sur papier 100 % PEFC
SEPTEMBRE 2021



« Dans la vie il n'y a pas de solutions ; il y a des forces en marche : il faut les créer et les solutions suivent ».

Antoine de Saint-Exupéry

2020 a été marquée par une crise sanitaire sans précédent créant de l'incompréhension, de l'inquiétude, de la révolte, parfois de la tristesse face à la perte de nos proches, tant de sentiments se sont entremêlés cette année. Entre les périodes de confinement, la fermeture des commerces de proximité, des petites et moyennes entreprises, le chômage partiel, la perte d'emploi, les inégalités économiques et sociales ont augmenté de manière très forte.

Dans ce contexte, nos services publics ont prouvé, non seulement leur efficacité, mais aussi et surtout leur caractère essentiel pour les habitant.e.s du territoire. Je remercie tous les agents de l'EPT et des 24 communes du territoire pour leur investissement, leur motivation et leur professionnalisme, au quotidien. Ils sont la fierté du service public local et, à mes yeux, la fierté de notre pays.

C'est grâce à ces femmes et ces hommes qui œuvrent au quotidien que l'EPT a pu continuer d'assurer et d'adapter ses missions de proximité (ramassage des déchets, entretien de la voirie, travaux d'assainissement, aménagement de l'ouverture des équipements culturels et sportifs...). C'est grâce à eux que nous avons aussi pu aller plus loin en portant des actions avec les villes et les autres EPT de la métropole notamment en prenant la tête d'un groupement de commande de masques ou en accompagnant les entreprises du territoire (TPE et PME) pour faire face aux conséquences économiques de la crise. Je regrette qu'ils soient les grands oubliés de l'Etat qui continue à geler leurs grilles salariales.

2020 a été marquée par un fort taux d'abstention des électrices et électeurs lors des municipales et par le renouvellement des équipes municipales et territoriales. Avec l'ensemble des maires et des élus territoriaux nous sommes unanimes pour poursuivre le travail engagé, toujours dans le respect des choix municipaux.

Trois grands objectifs nous animent : pérenniser le bloc communal en améliorant les relations de travail et en renforçant les partenariats avec les villes et les maires ; traduire concrètement les objectifs du projet de territoire autour de la transition écologique, de la solidarité et d'un développement économique respectueux de l'environnement et pourvoyeur d'emploi local ; et affirmer la place singulière de l'EPT dans le paysage métropolitain en continuant à se mobiliser pour un meilleur rééquilibrage des activités et des richesses.

La coopérative de ville, l'essence même du territoire est une force démocratique en marche. Cela nécessite du temps, de la patience, de la confrontation pour chercher des consensus qui peuvent être difficiles à trouver.

Mais même en y parvenant, encore faut-il avoir les moyens de mettre en œuvre nos politiques publiques. Ce qui est de moins en moins le cas avec le statut actuel des EPT et le système financier et fiscal mis en place entre la Métropole du Grand Paris, les territoires et les communes. Oui nous manquons de moyens financiers. Il s'agit bien d'une réalité qu'on ne peut balayer d'un simple geste de main.

Cette modification législative des statuts des EPT est un combat de tous les jours que je mène au côté de l'ensemble des maires et des élus du conseil territorial. C'est un point sur lequel nous sommes unanimes.

Bonne lecture à vous.

Michel Leprêtre, président du Grand-Orly Seine Bièvre



GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE

dans la Métropole du Grand Paris : un territoire stratégique

Plus grand territoire de la Métropole du Grand Paris (MGP), il regroupe 24 communes sous la forme d'une « coopérative de villes ». Son positionnement et son potentiel de développement en font l'un des acteurs majeurs de la dynamique métropolitaine.

UN TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN INCONTOURNABLE

24 COMMUNES RÉPARTIES SUR **2** DÉPARTEMENTS

124 KM²

• 19% DE LA SURFACE MÉTROPOLITAINE

711 000 HABITANTS

• UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE **2 FOIS** PLUS RAPIDE QUE LA MOYENNE MÉTROPOLITAINE

312 000 LOGEMENTS

• UNE DYNAMIQUE DE CONSTRUCTION **FORTE** DEPUIS 20 ANS

UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ

800 HA D'ESPACES VERTS PUBLICS

140 LIEUX CULTURELS PUBLICS

380 ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

28 KM DE BERGES DE SEINE



LE 3^{ÈME} PÔLE ÉCONOMIQUE DE LA MÉTROPOLE

Labellisé « Territoire d'Industrie » PAR LE GOUVERNEMENT

300 000 EMPLOIS

• 7% DES EMPLOIS DE LA MÉTROPOLE
• 2^e TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS EN NOMBRE D'EMPLOIS

53 500 ÉTABLISSEMENTS

LE MARCHÉ INTERNATIONAL DE RUNGIS
1^{er} marché mondial DE PRODUITS FRAIS

UN TERRITOIRE DE MOBILITÉ

1 AÉROPORT INTERNATIONAL

3 AUTOROUTES (A6, A86, A106)

21 GARES RER

6 STATIONS DE MÉTRO

7 PORTS URBAINS

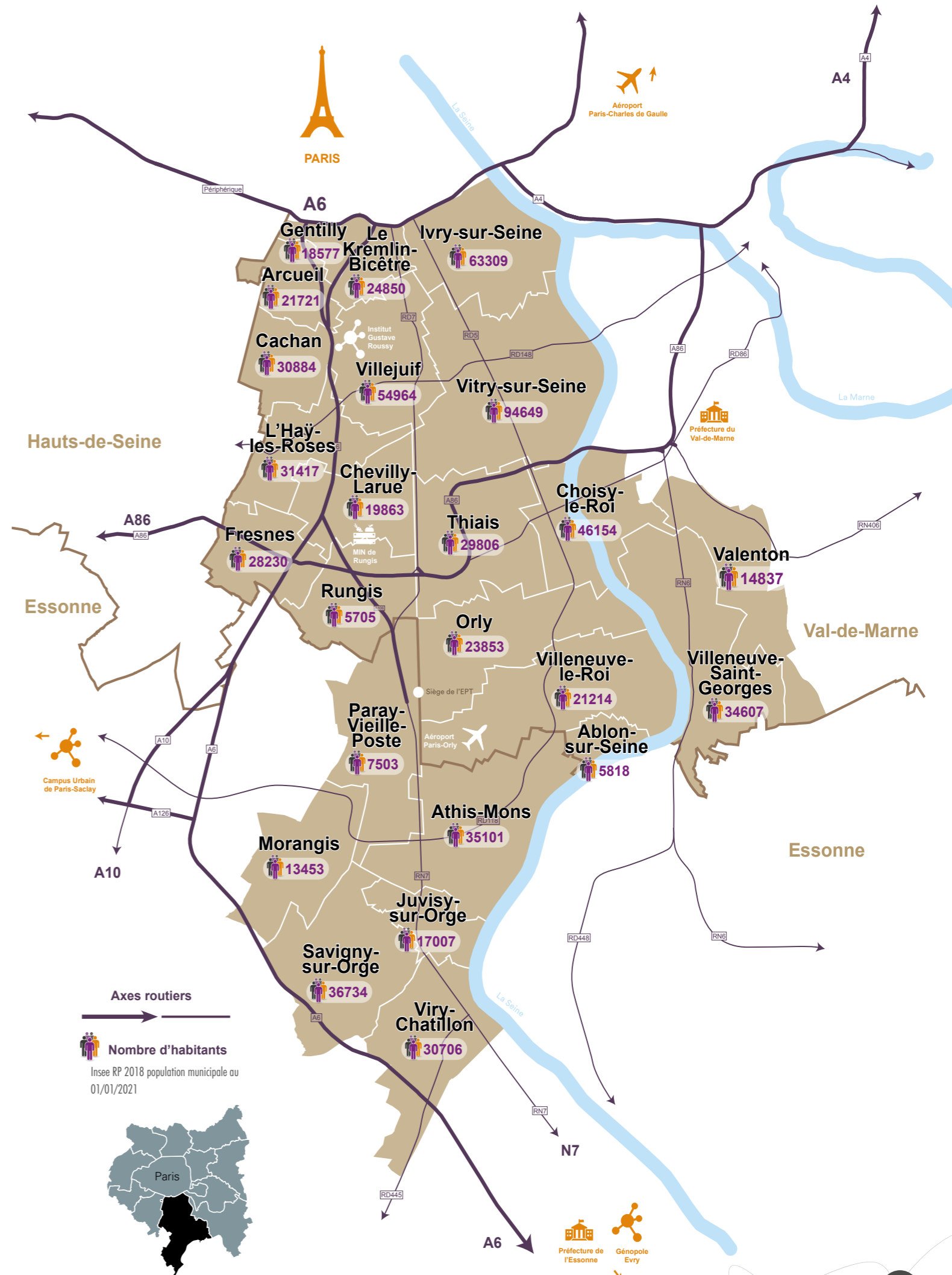
10 GARES DU GRAND PARIS EXPRESS SUR 35

3 TRAMWAYS

1 PROJET DE TÉLÉPHÉRIQUE



PLUS DE 70 PROJETS URBAINS



GOVERNANCE et COMPÉTENCES

2020 : DÉBUT D'UN NOUVEAU MANDAT

• La coopérative de villes

Avec le renouvellement de l'assemblée territoriale, la charte de gouvernance réaffirme le principe de « **coopérative de villes** » c'est-à-dire la place centrale de la commune, socle de la démocratie locale, l'importance du respect du projet municipal de chacune des 24 communes dans le fonctionnement collectif et la conduite du projet intercommunal.

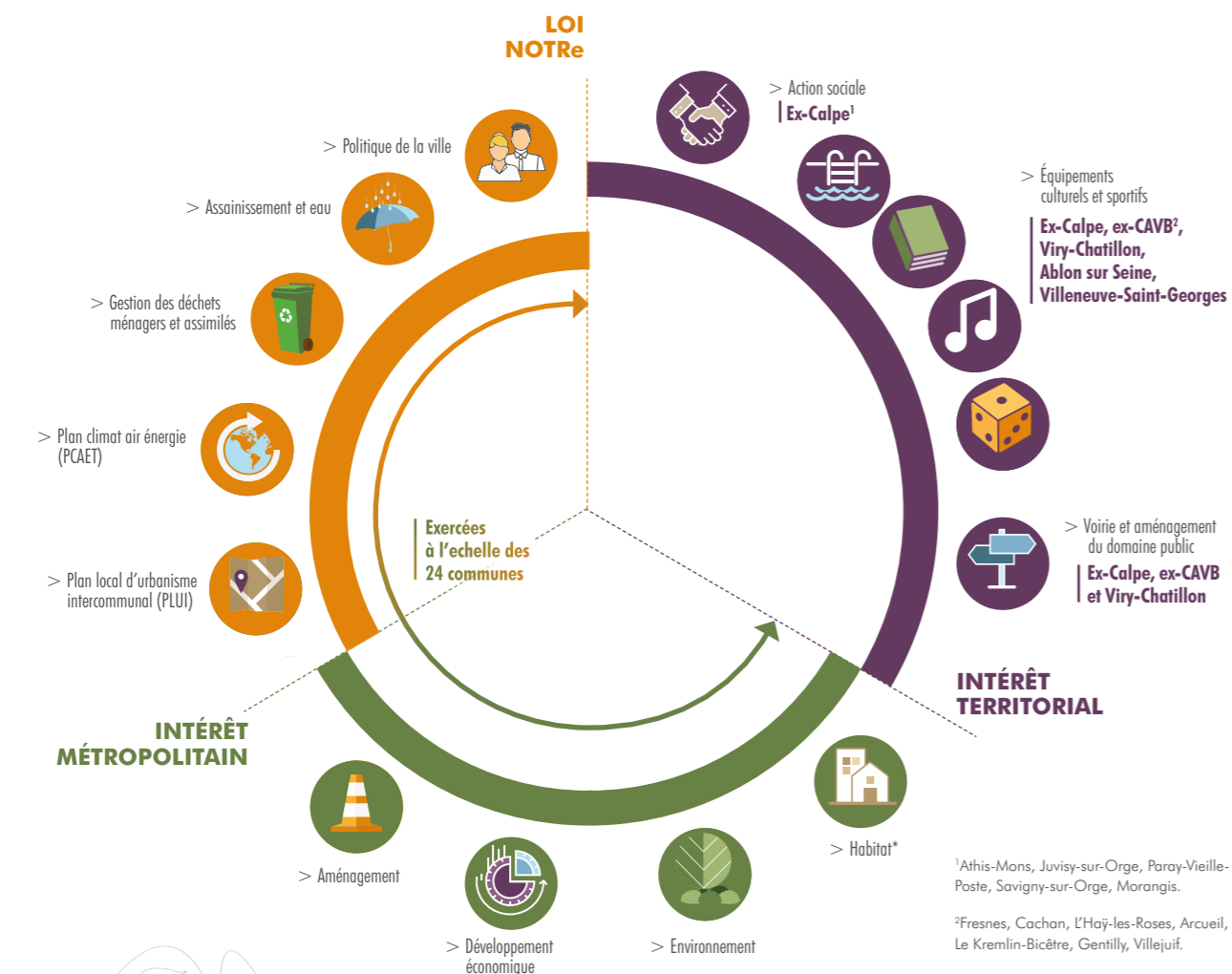
• La gouvernance

Le fonctionnement de l'EPT est assuré par un **bureau exécutif** composé du Président, de **20 vice-présidents** et **4 conseillers délégués**, représentant chacune des villes du territoire. Attachés aux décisions librement consenties par les villes et au respect des spécificités communales, les élus du Grand-Orly Seine Bièvre ont réaffirmé leur **charte de gouvernance** lors du conseil territorial du 15 décembre 2020.

La **conférence des maires** représente l'instance d'arbitrage et de validation politique.

• Des compétences à l'échelle du territoire et d'autres à l'échelle de bassins et réseaux

Héritées de l'application de la loi NOTRe au 1^{er} janvier 2016, ou des compétences exercées par les anciennes communautés d'agglomération dissoutes dans l'EPT ou transférées lors de la définition de l'intérêt territorial ou de l'intérêt métropolitain au 1^{er} janvier 2018, les compétences exercées par celui-ci sont exercées soit à l'échelle du territoire, soit à l'échelle de bassins ou réseaux.



*Gestion différenciée en attente de la définition du plan métropolitain de l'hébergement et de l'habitat

LE PROJET DE TERRITOIRE ET SES 4 EXIGENCES



Construit avec les 24 villes, le projet de territoire permet à celles-ci de partager une vision commune du territoire, de ses enjeux et actions à mettre en œuvre afin de « faire territoire » pour porter collectivement un projet de développement utile aux populations et être en capacité de défendre les actions des communes, de valoriser et de promouvoir le territoire au sein de la Métropole du Grand Paris et de ses documents stratégiques.

Ce document socle de l'EPT, préalable au PADD¹ du futur PLUI², fixe les ambitions politiques du territoire.

Validées par le conseil territorial du 18 décembre 2018, les 4 exigences du projet de territoire expriment l'ambition de développement ainsi que les orientations de politiques publiques et privées souhaitées par les élus du territoire :

- **Combattre les dérèglements climatiques et les nuisances**
- **Garantir la ville et la qualité de vie pour tous**
- **Anticiper les évolutions de vi(II)e**
- **S'affirmer comme un territoire métropolitain**

Adopté au conseil territorial du 17 décembre 2019, le plan d'actions structure les grands projets de l'EPT et les actions de l'ensemble des domaines de compétence et d'expertise des services de l'EPT.

¹PADD : Projet d'aménagement et de développement durable
²PLUI : Plan local d'urbanisme intercommunal

CAP VERS LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Le dernier trimestre de l'année 2020 a été l'occasion pour les nouveaux élus de s'initier à la démarche d'élaboration d'un PLUI qui à terme se substituera aux 24 PLU communaux et propose une méthodologie de travail partant du local et associant une diversité de partenaires. La prescription de l'élaboration du PLUI a pu être adoptée au conseil territorial du 26 janvier 2021.

L'ALLIANCE DES TERRITOIRES

Le Grand-Orly Seine Bièvre contribue activement aux travaux de l'Alliance des territoires qui réunit les 11 établissements publics territoriaux de la métropole parisienne et œuvre en faveur d'un renforcement juridique et financier des EPT en contribuant à faire évoluer les textes législatifs et réglementaires les régissant, son action s'est traduite notamment dans :

Une commande groupée de masques :

- **10 EPT et 25 communes** • **2,8 millions de masques** commandés.

La préparation de contributions législatives :

- Contribution à la loi 3DS sur l'habitat
- Amendements au Projet Loi de Finances 2021

La rédaction et mise à disposition d'analyses/ contributions :

- Analyses financières EPT/MGP
- Contribution pour l'action économique des territoires

L'Alliance des territoires et le Grand-Orly Seine Bièvre en particulier, se sont beaucoup mobilisés dans le cadre du débat sur le **Projet de Loi de Finances 2021**, avec un lobbying conséquent auprès du gouvernement et des parlementaires, et ce, **dans le but de conserver la Dotation d'Intercommunalité et la Cotisation Foncière des Entreprises**. Cette dernière a cependant fait l'objet d'un partage de sa progression entre les EPT et la MGP, au motif de la crise liée à la covid-19.

Le travail de lobbying de l'alliance trouve par ailleurs un prolongement possible dans le projet de loi d'évolution du Grand Paris, proposé par plusieurs députés de la majorité, et qui propose la transformation des EPT en EPCI, et de la MGP en pôle métropolitain. Cet enjeu sera par conséquent investi en 2021.

BUREAU TERRITORIAL

Il est composé de **25 élus** : le président – 20 vice-présidents et 4 conseillers délégués, disposant de délégations autour de chacune des 4 exigences et une cinquième sur la maîtrise budgétaire et la territorialisation de l'action publique.

Michel Leprêtre
Président du Grand-Orly Seine Bièvre
9^e vice-président de la Métropole du Grand-Paris
Vitry-sur-Seine



Stéphanie Daumin
1^{re} vice-présidente
Finances et territorialisation des politiques publiques
Chevilly-Larue



Camille Vielhescaze
2^e vice-président
Urbanisme et PLUi
Cachan



Richard Dell'Agnola
3^e vice-président
Stratégie économique
16^e vice-président de la Métropole du Grand-Paris
Thiais



Jean-Marc Defremont
4^e vice-président
Gestion et valorisation des déchets
Savigny-sur-Orge



Lamia Bensarsa Reda
5^e vice-présidente
Logement, CL et Habitat indigne
Juvisy-sur-Orge



Imène Ben Cheikh
6^e vice-présidente
Emploi, insertion et formation professionnelle
Orly



Clément Decrouy
7^e vice-président
Patrimoine et équipements intercommunaux
L'Hay-les-Roses



Romain Marchand
8^e vice-président
Projet de territoire et aménagement
Ivry-sur-Seine



Cécilia Vala
9^e vice-présidente
Santé
Fresnes

Élise Gonzales
10^e vice-présidente
Recherche, innovation et enseignement supérieur
Villeneuve-le-Roi



Jean-Jacques Grousseau
11^e vice-président
Vairie, réseaux et assainissement
Athis-Mons



Jean-Marie Vilain
12^e vice-président
Équipements sportifs
Viry-Chatillon



Sophie Labrousse
13^e vice-présidente
Renouvellement urbain et politique de la ville
Arcueil



Éric Grillon
14^e vice-président
Modes actifs de déplacement
Ablon-sur-Seine

Jean-Luc Laurent
15^e vice-président
Équipements culturels
Le Kremlin-Bicêtre



Bruno Marcillaud
16^e vice-président
Logistique et fret
Rungis



Nathalie Lallier
17^e vice-présidente
Économie sociale et solidaire
Paray-Vieille-Poste



Métin Yavuz
18^e vice-président
Développement numérique
Valenton



Jean-Marc Dufour
19^e vice-président
Contractualisation des politiques publiques
Morangis



Gilles Lafon
20^e vice-président
Transport et mobilité
Villejuif



Fatah Aggoune
1^{er} conseiller délégué
Activités productives et immobilier d'entreprise
Gentilly



Philippe Gaudin
2^e conseiller délégué
Nature en ville
Villeneuve-Saint-Georges



Ali Id Elouali
3^e conseiller délégué
Tourisme et enjeux hôteliers
Choisy-le-Roi



Pierre Bell-Lloch
4^e conseiller délégué
Eau
Vitry-sur-Seine

CONSEIL TERRITORIAL

Présidé par Michel Leprêtre, il comprend **102 élus** désignés par les conseils municipaux des 24 villes membres. Chaque commune dispose d'un nombre de représentants proportionnel à sa taille, avec un minimum d'un représentant par ville.

Composition du conseil territorial au 31 décembre 2020

■ Maire
* Conseiller métropolitain

450 DÉLIBÉRATIONS
9 RÉUNIONS DU CONSEIL
6 RÉUNIONS DU BUREAU
1 COMMISSION PERMANENTE

Ablon-sur-Seine Éric Grillon ■	Sushma Ostermeyer Canan Ozcan Moustapha Thiam	Anissa Azzoug Kamel Boufraine Lionel Zirciroglu	Bruno Guillaumot	Daniel Delort Jean-Pierre Vic
Arcueil Carine Delahaie Anne-Marie Gilger-Trigon* Sophie Labrousse	Fresnes Marie Chavanon ■ ■ Claire Lefebvre Yann Piralli Cécilia Vala	L'Hay-les-Roses Vincent Jeanbrun ■ ■ Clément Decrouy Pascal Lesselingue Sophian Moulahi Françoise Sourd	Thiais Richard Dell'Agnola ■ ■ ■ Daniel Beucher Virginie Levrin-Marcheix Pierre Segura	Viry-Chatillon Jean-Marie Vilain ■ ■ ■ Jérôme Berenger Laurent Sauerbach Aurélien Troubat*
Athis-Mons Jean-Jacques Grousseau ■ ■ Gautier Conan Odile Linek Patrice Sac Fatoumata Sow	Gentilly Patricia Tordjman* ■ ■ Fatah Aggoune	Morangis Brigitte Vermillet* ■ ■ ■ Jean-Marc Dufour	Valenton Métin Yavuz* ■ ■ ■ Cécile Spano	Vitry-sur-Seine Pierre Bell-Lloch ■ ■ ■ Alain Afflatet Abdallah Benbetka Khaled Ben-Mohamed Frédéric Bourdon Laurence Dexavary Bernadette Ebode Ondobo Rachida Kabbouri Jean-Claude Kennedy Luc Ladire Fabienne Lefebvre Michel Leprêtre* Isabelle Lorand Margot Moronvalle Cécile Veyrunes-Legrain*
Cachan Hélène De Comarmond* ■ ■ Maëlle Bouglet Stéphane Rabuel Camille Vielhescaze	Ivry-sur-Seine Philippe Bouyssou* ■ ■ ■ Maryse Dorra Ouarda Kirouane Romain Marchand Mehdi Mokrani Mehrez Mraïdi Clément Pecqueux Marie Piron Sabrina Sebaili	Orly Christine Janodet* ■ ■ ■ Imène Ben Cheikh Renaud Lerude	Villejuif Pierre Garzon ■ ■ ■ Rakia Abdourahamane Malika Kacimi Gilles Lafon Anne-Gaëlle Leydier* Alain Lipietz Valérie Marin Michel Zulke	
Chevilly-Larue Stéphanie Daumin* ■ ■ ■ Régine Boivin Laurent Taupin	Juvisy-sur-Orge Lamia Bensarsa Reda ■ ■ ■ Danièle Gaulier Didier Guillaume Ali Id Elouali	Paray-Vieille-Poste Nathalie Lallier* ■ ■ ■	Villeneuve-le-Roi Didier Gonzales* ■ ■ ■ Élise Gonzales Jean-Louis Maitre	
	Le Kremlin-Bicêtre Jean-Luc Laurent ■ ■ ■	Savigny-sur-Orge Jean-Marc Defremont* ■ ■ ■ Lydia Bernet Ludovic Briey Agnès Dupart	Villeneuve-Saint-Georges Philippe Gaudin ■ ■ ■ Saloua Amkimmel Kati Cabillic	

Les commissions permanentes sont chargées d'étudier les questions qui sont soumises au Conseil territorial. En cohérence avec l'action territoriale, **5 commissions ont été créées** :

- **Combattre les dérèglements climatiques**
- **Garantir la ville et la qualité de vie pour tous**
- **Anticiper les évolutions de la ville**
- **S'affirmer comme un territoire métropolitain**
- **Maîtrise budgétaire et territorialisation des politiques publiques**

2020 : ANNÉE COVID

Le 14 mars 2020, la France est entrée dans une période de confinement pour 55 jours et de nouveau le 30 octobre. Entre ces deux dates, nul retour au jour d'avant mais une sortie de confinement plus ou moins encadrée selon les lieux ou les secteurs d'activité. Guidé par deux grands principes fixés très tôt par le Président et la direction générale - le maintien du service public et la protection de la santé des agents - les services du Grand-Orly Seine Bièvre se sont appuyés sur leur ADN de service public pour traverser cette année de crise inédite. Ce qui a permis de :

• Maintenir la présence de service public

Les plans de continuité d'activité ont permis d'ajuster le niveau de service aux effectifs et ressources disponibles : ainsi en est-il de la collecte des déchets, des encombrants et dépôts sauvages, des interventions en matière d'assainissement pour lesquels la continuité du service a été assurée. Mais aussi des appariteurs et des services des moyens généraux qui ont permis de livrer les équipements et produits nécessaires à la sécurité des agents et se sont chargés de la réception du groupement de commande de masques, des assistantes de direction qui ont assuré le dernier maillon des procédures non complètement dématérialisées, etc.

• **Structurer le soutien aux habitants et acteurs économiques**, telle a été la plus-value de l'EPT soit dans un rôle d'ensemblier avec une connaissance fine et un lien de proximité à l'ensemble des acteurs économiques, soit comme l'échelon de coordination dans les relations institutionnelles pour les différents plans d'aide aux habitants dans les quartiers Politique de la ville.

• Réinventer le lien aux usagers

Les services à caractère social de l'EPT ont entretenu le lien à leurs publics fragiles en mobilisant parfois les ressources personnelles des agents : maisons de la justice et du droit, réseau linguistique et coordination gérontologique. De leur côté, les équipements culturels et sportifs ont fait œuvre d'imagination et d'inventivité pour maintenir le lien à leurs usagers : création de contenus et ateliers dématérialisés, cours en visio, etc.

• S'adapter à de nouveaux modes de faire, de nouveaux outils, de nouvelles missions.

Pour que tous ces services opérationnels puissent fonctionner les services supports n'ont pas ralenti leur rythme. Les services de l'EPT ont pu s'appuyer sur des outils numériques déployés avant la crise et au fil de celle-ci, des procédures adaptées et dématérialisées, l'accompagnement à l'accoutumance à de nouvelles formes de travail. Les instances se sont réunies en visio conférence ou en hybride (présentiel et distanciel).

LA RÉ INTERROGATION DES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC ET POLITIQUES PUBLIQUES.

S'il est encore tôt pour mesurer comment les politiques publiques vont intégrer l'épisode covid et ses conséquences, la période a eu pour mérite de conduire les uns et les autres à s'interroger sur les fondamentaux de leur activité et leur cœur de métier :

- Ainsi en est-il pour les conservatoires : l'enseignement à distance a-t-il un sens dans nos conservatoires de zone urbaine dense ? peut-il / doit-il compléter une offre déjà large ?
- Comment les médiathèques peuvent-elles aller au-devant de leurs usagers en poursuivant la production de contenus numériques comme elles l'ont fait pendant le confinement ? Comment faire revenir les usagers dans les équipements ?
- Comment dans le cadre de la lutte contre les violences familiales est-il possible que les victimes appellent à l'aide en présence de leur bourreau ?

- Comment la question environnementale devient-elle encore plus prépondérante dans l'ensemble des politiques publiques : quels choix de modèles économiques ? quels choix de production locale ? Le développement des commerces de proximité va-t-il connaître un nouvel essor ?
- Le report modal de désaffection des transports en communs en période de pandémie et de contamination est-il durable ? Les pistes cyclables créées à l'occasion du déconfinement du mois de mai seront-elles pérennisées ? quel bilan en tirent les politiques de mobilité et déplacement ?
- La construction de logements s'adapte-t-elle pour favoriser des espaces où le télétravail est possible au sein des habitations et avec balcons/terrasses/jardins pour s'aérer ?



FOCUS IMPACT COVID



COMBATTRE

les dérèglements
climatiques
et les nuisances

- Mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire pour répondre à l'urgence climatique
- Réduire, collecter, valoriser les déchets
- Préserver les ressources en eau

RISQUES/NUISANCES
inondations carrières
Mouvements de terrains
routes-fers-aéroports

TRANSITION ÉCOLOGIQUE
valorisation des déchets
énergies renouvelables
biodiversité
nature en ville

MOBILISER l'ensemble des acteurs du territoire pour RÉPONDRE à l'urgence climatique

En positionnant en première exigence de son projet de territoire la lutte contre les dérèglements climatiques et les nuisances, le Grand-Orly Seine Bièvre affiche ses ambitions environnementales avec un triple enjeu au bénéfice de l'ensemble de ses habitants :

- lutter contre l'érosion de la biodiversité
- préserver le cadre de vie
- s'adapter au changement climatique.



Lac de Viry-Chatillon

Pour cela il s'appuie sur ses équipements, lieux de proximité avec les habitants, ainsi que sur les compétences qu'il exerce. Ces atouts lui permettent d'engager des actions ayant un impact large au vu de sa taille (déchets, gestion de l'eau, aménagement, etc.) et une vaste mobilisation des acteurs qu'il organise au travers de l'élaboration de documents réglementaires ou de projets d'aménagement.

DÉFINIR ET DÉPLOYER UNE STRATÉGIE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Une stratégie coconstruite

L'élaboration du **Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)**, décline plus finement les engagements climat-environnement du projet de territoire.

- **Des ateliers avec les villes.**
- **40 propositions** formulées par les adhérents du cluster Eau-Milieu-Sol grâce à l'utilisation de leur plateforme Internet.

Un séminaire sur l'urgence climatique - 6 février 2020

- **Une centaine d'auditeurs** : élus, acteurs économiques et associatifs, représentants de l'État.
- Vulgarisation des connaissances techniques et des enjeux sur le **réchauffement climatique et ses conséquences** à court, moyen, long terme.
- Présentation d'un **diagnostic** et d'un focus sur le territoire.

Une signature : le Contrat de Transition Écologique

En présence de la secrétaire d'État auprès du Ministre de la transition écologique, M^{me} Emmanuelle Wargon, ce contrat tripartite entre l'État, l'EPT et les financeurs (ADEME et Banque des territoires) doit soutenir des projets matures répondant à un fil rouge « décarbonation du territoire » :

7 actions • 3 porteurs de projet • 1 projet de coopérative citoyenne (Sud Paris Soleil)

2 études pour le territoire du Grand-Orly Seine Bièvre portées par l'ADEME et GrDF :

- **Réalisation d'un schéma directeur de la mobilité bioGNV*** sur le Grand-Orly Seine Bièvre : état des lieux et évaluation du potentiel de développement de véhicules bioGNV d'ici à 2030, définition des besoins futurs du territoire en matière d'infrastructure jusqu'en 2030, conditions de déploiement des stations.
- **Le tri à la source des biodéchets** doit être mis en place au plus tard le 31 décembre 2023. Pour se mettre en ordre de marche face à cette obligation, une étude sur la mise en place d'une économie circulaire des biodéchets a été lancée sur le territoire.

Le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) favorise déjà les actions pour la réduction des déchets :

Réduction des déchets verts et des biodéchets alimentaires :

- Promotion du compostage individuel en pavillon et en habitat collectif
- Développement du compostage de quartier
- Mise à disposition de broyeurs en prêt pour les habitants

Lutte contre le gaspillage alimentaire :

- Sensibilisation des ménages
- Sensibilisation des enfants dans les écoles
- Accompagnement des écoles : campagne de pesées et élaboration de plans d'actions
- Récupération des invendus des marchés alimentaires par des associations locales en vue de leur redistribution.

*GNV : Gaz naturel pour véhicule

INFORMER ET ÉDUIQUER À LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Un lieu, des idées : la Maison de l'Environnement à Arcueil

Malgré les fermetures et les restrictions liées à la crise sanitaire, la Maison de l'Environnement a développé son pôle ressource même si elle a touché moitié moins de personnes qu'en 2019 :

• **Auprès des structures éducatives :**

- > en créant **des fiches pédagogiques** utilisables par les enseignants : de la graine à la plante, découverte des arbres, les insectes, les oiseaux, les mammifères, les états de l'eau, l'eau dans la nature, matières des objets, le tri des déchets, le recyclage, les ressources naturelles, le compostage
- > en proposant **des animations à la carte** et initiation d'animateurs, des stages pendant les vacances scolaires

• **Auprès des habitants :**

permanence info énergie (dont une partie à distance)

- **4 345 personnes**, dont **3 904 enfants** • **16 animations grand public** (347 personnes) • **56 Permanences Info énergie** • **147 animations scolaires** (3747 enfants) • **6 animations en temps péri-scolaire** (67 enfants) • **4 participations** à des événements organisés par les partenaires (villes, associations).

Animations de la Maison de l'Environnement



Accompagner le développement du compost individuel et collectif

Distribution de **233 composteurs**, **12 lombricomposteurs** et **14 kits** de composteurs de quartier sur les **7 villes du Val de Bièvre** et **559 composteurs** en bois, **228 composteurs** en plastique sur les **6 villes de l'Essonne**.

Si la collecte des biodéchets devient obligatoire par la loi à compter de 2024 pour les collectivités, des expériences sont d'ores et déjà menées depuis quelques années ici et là dans certains quartiers, témoignant d'une prise de conscience grandissante sur le besoin de diminuer le volume de déchets envoyé en incinération.

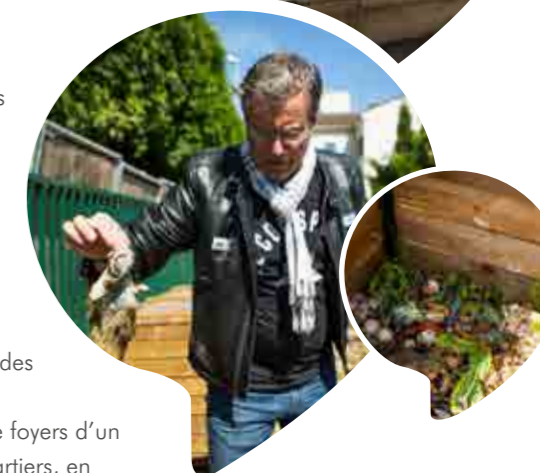
À Cachan et Vitry par exemple, des collectifs d'habitants se sont constitués pour installer et gérer des compostages collectifs,

le but d'éliminer près de chez soi ce qui peut être transformé en compost et utiliser en proximité la matière organique produite dans les jardins partagés ou dans les massifs gérés par les services municipaux.

Qu'est-ce qu'un biodéchet ? Un déchet non dangereux et biodégradable

Ces démarches, accompagnées par les villes et les syndicats de traitement des déchets, demandent un accompagnement technique des collectivités, mais s'avèrent utiles.

À Cachan par exemple, une cinquantaine de foyers d'un groupe d'immeubles gère un compost de quartiers, en recyclant en moyenne 2 kg de biodéchets par personne et par semaine; soit au total environ 5 tonnes de déchets recyclés directement dans le quartier sans alimenter la filière de l'incinération. Une expérience à développer, puisque les biodéchets contiennent essentiellement de l'eau.

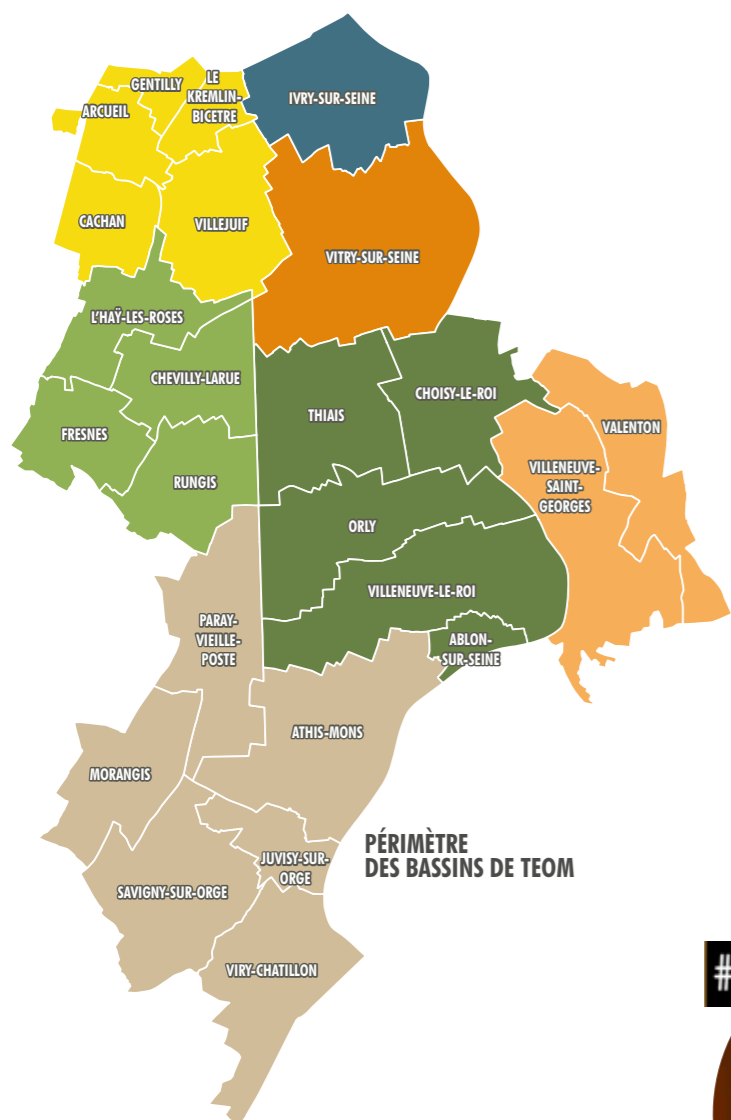


Préserver les paysages et réduire les pollutions générées par la publicité sont des objectifs que se fixe le Grand-Orly Seine Bièvre dans l'élaboration de son règlement local de publicité intercommunal.

RÉDUIRE, COLLECTER, VALORISER les déchets

En charge de la collecte et l'élimination des déchets à l'échelle des 24 communes, le Grand-Orly Seine Bièvre œuvre à la réduction et la prévention des déchets, leur collecte et leur valorisation.

Ses ambitions de réduction et de prévention sont formalisées dans son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et assimilés (PLPDMA) adopté au conseil territorial du 21 décembre 2019 qui prévoit de réduire d'ici 2024 de 9% la quantité de déchets collectés.



TERRITORIALISER L'ORGANISATION POUR AMÉLIORER LE SERVICE

Au terme des 5 années laissées par la loi après la création de l'EPT, **le conseil territorial a institué le 13 octobre 2020 la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) à son échelle.** Dans le même temps il définissait 7 bassins selon différents critères : géographie, population et types d'habitat, syndicat de traitement et niveau de service, avec pour objectifs de fournir un service public de qualité, pertinent dans les actions menées auprès de la population, au meilleur coût environnemental (perspective d'une flotte bio-GNV) et financier, permettant :

- de définir des niveaux de service qui tendent vers l'harmonisation, propres à chacun des bassins et tenant compte des spécificités communales
- de mettre en œuvre une **gestion simplifiée du service déchets sur chacun des bassins** : organisation des ramassages et des moyens humains... évolutions qui se traduiront notamment dans les cahiers des charges des futurs marchés de collecte (démarrage des prestations au 1^{er} janvier 2022).

#Sur le terrain



#surlterrain
Un service public assuré malgré le confinement et les absences

ÉVITER ET RÉDUIRE LES DÉCHETS

Pour éviter le déchet, le Grand-Orly Seine Bièvre promeut notamment le **réemploi** grâce aux recycleries présentes sur son territoire.

Via un appel à projet, il soutient des initiatives portées par des associations locales :

- > Les associations « Ettoitufais quoi » et « la Pagaille » pour des projets d'ateliers de réparation d'objets
- > « De la rue à la scène », association qui collecte les invendus alimentaires pour proposer des repas aux personnes sans domicile fixe
- > Le « Collectif 3R » pour des actions de sensibilisation au gaspillage alimentaire dans les écoles

Le Grand-Orly Seine Bièvre favorise la collecte d'invendus alimentaires sur les marchés forains et leur redistribution à des familles par l'intermédiaire d'associations locales sur les communes de Vitry-sur-Seine et Ivry-sur-Seine.

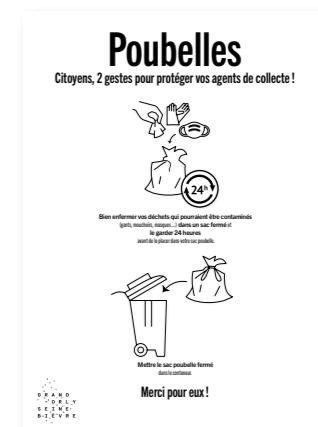


IMPACTS ÉCOLOGIQUES :

- **Augmentation d'utilisation d'objets à usage unique** (masques, flacons de gel hydroalcoolique, gants, vaisselle jetable)
- **Augmentation du suremballage** (augmentation de la consommation, livraison à domicile, certains syndicats ont remarqué une forte augmentation des emballages

par rapport aux années précédentes...),

- **Pollution due à un nouveau fléau lié à l'épidémie de covid-19 :** les masques et les gants jetés par terre. **Objectif :** rappeler que ces déchets sont source de pollution et contribuent à la diffusion du virus s'ils ne sont pas jetés à la poubelle.



DÉCHETS COLLECTÉS EN 2020 VERSUS 2019				
		↓ 361 kg/hab/an contre 367 kg/hab/an		254 078 Tonnes contre 255 791 Tonnes
		-1,6 %		
ORDURES MÉNAGÈRES	VERRE	COLLECTE SÉLECTIVE	DÉCHETS VÉGÉTAUX	ENCOMBRANTS
275 kg/hab/an contre 285 kg/hab/an.	15 kg/hab/an contre 14 kg/hab/an.	35 kg/hab/an contre 34 kg/hab/an.	13 kg/hab/an contre 12 kg/hab/an.	23 kg/hab/an contre 22 kg/hab/an.



PRÉSERVER les ressources en eau



La compétence Eau et assainissement exercée à l'échelle des 24 communes permet au Grand-Orly Seine Bièvre de développer une politique systémique ambitieuse de la gestion de l'eau dans l'espace urbain : recréer les conditions du cycle de l'eau dans une gestion la plus naturelle possible.

En pensant les aménagements pour favoriser une gestion naturelle et durable du cycle de l'eau et en ayant adopté un règlement unique d'assainissement exigeant avec les enjeux du changement climatique et sur le volet eaux pluviales, le Grand-Orly Seine Bièvre contribue à l'amélioration de la qualité de l'eau de ses rivières : Bièvre, Orge, Yvette, Seine.

163 km LINÉAIRES DE CURAGE

14 491 AVALOIRS ENTRETENUS

877 DÉOBSTRUCTIONS

181 TAMPONS RÉPARÉS

RÉSORBER LES MAUVAIS BRANCHEMENTS DES PARTICULIERS

- **2 826** conformités constatées sur les branchements aux réseaux
- **3** contrats Eau et climat signés avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie favorisant et reconnaissant les actions du Territoire en faveur de la gestion durable de l'eau et des milieux naturels.

FOCUS
IMPACT
COVID

Pendant le confinement, maintien d'un service de terrain minimum pour assurer la sécurité sur l'espace public (astreinte 24 heures sur 24 pour assurer la surveillance du réseau assainissement et veiller aux dégorgements).

FOCUS
IMPACT
COVID

Les programmes de curage des réseaux ont dû être décalés et des protocoles spécifiques de protection adoptés du fait de la circulation du virus dans les eaux usées.

DÉSIMPÉRMÉABILISER LES SOLS POUR FAVORISER L'INFILTRATION DE L'EAU DE PLUIE AU PLUS PROCHE DE SON CONTACT AVEC LE SOL

Fin du chantier Aménagement durable de l'entrée du quartier Lamartine à Villejuif (1,4M d'euros)

Exemples de travaux réalisés

- > Créations de noues avec plantation de végétaux avec un entretien raisonné
- > Stationnement en pavés enherbés et infiltrant
- > Déminéralisation des sols avec infiltration des eaux pluviales et création d'espaces verts dès que possible

SÉPARER LES EAUX USÉES DES EAUX PLUVIALES

Exemple de réalisation

- > Création d'un réseau d'eau usée rue du stade à Chevilly Larue



LIMITER L'ENGORGEMENT DES RÉSEAUX EN CAS D'ORAGE

Juvisy-sur-Orge : Création d'un bassin de rétention des eaux pluviales de 630 m³ sous le parking à l'angle des rues Blazy et Rousseau.
1,6 M d'euros

Athis-Mons – rue Aristide Briand, dévoiement du réseau d'eau pluviale sur 450 m linéaires + travaux d'éclairage public et voirie

DÉMINÉRALISER LES SOLS POUR FAVORISER L'INFILTRATION DES EAUX PLUVIALES ET CRÉER DES ESPACES VERTS DÈS QUE POSSIBLE

Outre le fait d'éviter des inondations liées à l'imperméabilisation des sols et l'engorgement des réseaux, **introduire des végétaux sur l'espace public favorise la dépollution des sols**, grâce aux propriétés des végétaux, **l'élimination des hydrocarbures ou de fixation des métaux**.

Par ailleurs ces îlots de nature sont aussi des îlots de fraîcheur.



Mise en place de végétaux qualitatifs (bonsaï) La ville d'Arcueil a souhaité supprimer des portions de trottoir afin d'agrandir ces nouveaux espaces verts favorisant ainsi la perméabilisation des sols.
Arcueil, rue du colonel Fabien

RENFORCER LA MAÎTRISE PUBLIQUE DE L'EAU ET UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE ET PROMOUVOIR POUR CEUX QUI LE SOUHAITENT, LA RÉAPPROPRIATION DE LA GESTION DE L'EAU PAR LE SERVICE PUBLIC

- **39,2** millions de m³ consommés en 2019 - en augmentation par rapport à 2018
- **55,3** m³/an/hab - en très légère baisse par rapport à 2018 (55,5 m³/an/hab)
- **1 338** km de canalisations au 31/12/2019

Des cadres de gestion différenciée pour l'acheminement et la distribution de l'eau potable

• **18 communes (571 000 habitants)** sous gestion d'une délégation de service public avec Veolia Île-de-France (VEDIF) via un contrat passé par le Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF) - échéance du contrat au 31/12/2023.

> **En 2018, le Grand-Orly Seine Bièvre a pour 9 communes réadhéré au SEDIF³** : Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge, Ablon-sur-Seine, Choisy-le-Roi, l'Haÿ-les-Roses, Rungis, Thiais, Villejuif et Villeneuve-le-Roi

> Non réadhésion au SEDIF au 31 décembre 2020 date d'échéance de la convention de coopération liant l'EPT et le SEDIF pour **9 autres communes** (325 000 habitants : Arcueil, Cachan, Chevilly-Larue, Fresnes, Gentilly, Ivry-sur-Seine, Le Kremlin-Bicêtre, Orly et Vitry-sur-Seine) qui ont **souhaité réfléchir à un autre mode de gestion**, et qui ont en conséquence opté pour une non réadhésion dans l'attente de leur réflexion. Ces communes sont toujours en cours de réflexion sur la réadhésion au SEDIF ou la création d'une régie publique de l'eau. **En 2020 les études ont été consolidées.** Cependant les communes concernées souhaitaient associer leur population à la décision de réadhésion ou non au SEDIF et une telle consultation n'a pas pu se tenir avant le 31 décembre 2020 du fait de la crise sanitaire et du report des élections municipales. Une décision devrait être prise avant le 30 septembre 2021 quant à l'adhésion ou la non adhésion de l'EPT pour les villes concernées au SEDIF

• **Pour 5 communes, des contrats de délégation de service public**, avec Suez, suivis par les services du Grand-Orly Seine Bièvre. Ces contrats s'achèvent entre le 31/12/2021 et le 31/12/2024. Les communes concernées représentent une population de **107 000 habitants** : Morangis, Paray-Vieille-Poste, Savigny-sur-Orge, Valenton, Villeneuve-Saint-Georges.

• **Pour Viry-Chatillon**, régie publique Eau des Lacs de l'Essonne.

³SEDIF : Syndicat des eaux de l'Île-de-France



Square du port à l'Anglais, à Vitry-sur-Seine

GARANTIR

la ville et la qualité de vie pour tous

- Améliorer les conditions de vie des habitants et lutter contre la relégation urbaine
- Assurer des logements abordables et un parcours résidentiel ouvert
- Accompagner les quartiers en difficulté par des contrats de ville ambitieux
- Maintenir et développer le tissu économique
- Permettre l'adéquation entre les emplois du territoire et le niveau de qualification des habitants
- Appuyer la dynamique autour de l'Économie Sociale et Solidaire
- Ancrer les activités économiques au sein du territoire sur les filières identitaires
- Répondre aux besoins de l'âge et de la perte d'autonomie
- Faciliter l'accès au droit et à la tranquillité

parcours résidentiel
mixité sociale et économique
renouveau de la ville sur elle-même
se loger
se récréer travailler
nature en ville

AMÉLIORER les conditions de vie des habitants et lutter contre la relégation urbaine

Renouveler la ville sur elle-même pour ne pas réduire les espaces de nature en ville, permettre à chacun de trouver l'espace nécessaire pour se loger, travailler, se récréer, favoriser la mobilité et la mixité résidentielle, créer des équipements et des espaces publics de qualité. Ne pas générer des villes à 2 vitesses avec les anciens et nouveaux quartiers. Telles sont les ambitions du Grand-Orly Seine Bièvre pour son territoire et ses habitants.

Par l'animation d'une coordination et de groupes de travail sur le renouvellement urbain, l'actualisation de la programmation pluriannuelle d'investissement, l'élaboration d'une convention cadre de renouvellement urbain à l'échelle de l'EPT et le lancement de plusieurs procédures d'aménagement, le Grand-Orly Seine Bièvre mobilise l'ensemble de ses compétences en lien très étroit avec les villes pour mettre en œuvre les **11 projets de renouvellement urbain (PRU)** et accompagner les grands projets d'aménagement de son territoire. Il développe des fonctions transversales à l'échelle de l'EPT, sur des sujets partagés par les équipes et en relation avec les objectifs du projet de territoire.

Cette ingénierie à l'échelle intercommunale favorise une plus grande prise en compte des dimensions environnementales dans les projets de renouvellement urbain, une articulation facilitée des enjeux des projets en matière d'habitat (reconstitution de l'offre, diversification et relogement) avec les travaux de la Conférence Intercommunale du Logement et le financement des projets.

PRENDRE EN COMPTE LES QUESTIONS ÉCOLOGIQUES ET D'INTÉGRATION URBAINE DANS LES PROJETS

Cela se traduit par et dans :

- La systématisation des diagnostics de réemploi des matériaux avec une expérience de mise en œuvre réussie sur le PRU d'Ivry-sur-Seine en relation avec Grand-Paris Aménagement
- L'extension et le raccordement à la géothermie prévus dans plusieurs projets
- La lutte contre l'artificialisation des sols
- Le développement de l'agriculture urbaine
- Le développement des matériaux bio sourcés
- La lutte contre les îlots de chaleurs
- L'attention accrue à la biodiversité

La pandémie COVID a eu peu d'impact sur l'avancement des projets. Elle a cependant rendu plus complexes les modalités de concertation et les relogements.

DES QUARTIERS RENOUELÉS : 2 PROJETS ARRIVÉS À TERME

LES COTEAUX DE L'ORGE, À VIRY-CHATILLON

Signée en 2007 avec l'ANRU, la convention de rénovation urbaine des Coteaux de l'Orge, à Viry-Chatillon, a permis de réaliser un important programme de requalification du quartier. Depuis sa création, l'EPT en assure la direction de projet et la maîtrise d'ouvrage des travaux sur la voirie et les espaces publics. Grâce à une intervention globale sur les logements (rénovation et diversification), les équipements publics, les commerces et les espaces publics, l'image du quartier s'est améliorée et il a retrouvé une attractivité.

424 DÉMOLITIONS
219 RECONSTRUCTIONS
DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX
SUR LE QUARTIER ET **205** EN
DEHORS DU QUARTIER

• Constructions neuves diversifiées : 93 logements en accession à la propriété et 60 logements locatifs intermédiaires

• Aménagement de **19 ha d'espaces publics** dont **6ha d'espaces boisés** : voirie, réseaux d'assainissement et d'éclairage public, espaces publics de proximité (parvis, placette), circulations piétonnes, espaces verts, parkings, aires de jeux, parcours sportif

• Aménagement d'une avenue commerçante en cœur de quartier. Équipements publics : rénovations des écoles et d'un gymnase, création d'un pôle de services publics et d'une ludothèque, construction d'une MJC – Centre social

COÛT DU PROJET : 123,3 M€

715 RÉHABILITATIONS
864 RÉSIDENTIALISATIONS
367 LOGEMENTS LOCATIFS
EXISTANTS MIS EN COPROPRIÉTÉ
APRÈS RÉHABILITATION

LE CHAPERON VERT À ARCUEIL-GENTILLY

L'objectif de ce programme de rénovation urbaine de 1^{re} génération était de requalifier et redonner une attractivité au quartier du Chaperon Vert tout en maintenant son caractère populaire aux portes de Paris.

Un projet construit avec les habitants au travers :

- D'un référendum organisé dès le début du projet pour prendre en compte l'avis de l'ensemble des habitants
- Des dispositifs spécifiques de concertation à l'échelle du projet dans son ensemble et à l'échelle des différentes opérations
- La création d'une Maison du Projet au cœur du quartier, avec des permanences de chaque partenaire, pour entretenir le lien avec les habitants
- La création d'un fond de participation des habitants pour accompagner les habitants dans des actions de lien social qu'ils portent directement
- Une « Actu du Projet » et des expositions à la Maison du Projet.

Les travaux se sont achevés en mars 2020

- **192 logements démolis**, **60 logements restructurés**, avec reconstitution au 1 pour 1 des logements locatifs sociaux perdus
- **1 408 logements réhabilités** : restructurations avec changement de typologies et extensions de logements
- **Construction** de nouveaux logements diversifiés, aboutissant à **plus de 3 000 logements** sur le quartier à terme
- **Implantation** d'un centre socio-culturel et d'un centre municipal de santé
- **Démolition / reconstruction** des écoles
- **Requalification** de la crèche départementale
- **Aménagement** d'un city stade et d'un terrain pour les boulistes
- **Résidentialisation** de l'ensemble du quartier et aménagement des espaces publics en valorisant un patrimoine paysager de très grande qualité, et facilitation des cheminements actifs
- **Requalification** de la place Cachin cœur du quartier et redynamisation des commerces qui l'entourent
- **Aménagement** d'une promenade le long des berges de l'A6 se connectant à la coulée verte départementale Bièvre-Lilas et d'une autre sur les aqueducs d'eau de Paris
- **Prolongement** de la passerelle du Cambodge
- **Aménagement** de quatre squares avec des usages et identités différentes, traversés par un cheminement piéton, la « diagonale des squares »
- **Étude d'un franchissement de l'A6a** pour les transports en commun



3 CONVENTIONS DE FINANCEMENTS ET
1 APPEL À PROJET RÉGIONAL
9 MAÎTRES D'OUVRAGE CONCERNÉS
3 TYPES DE MONTAGE
(2 ZAC ET DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT
SOUS MAÎTRISE D'OUVRAGE EPT)

COÛT DU PROJET : 228 M€



ASSURER des logements abordables et un parcours résidentiel ouvert

La politique de l'habitat a comme finalité d'offrir à chacun sur le territoire un parcours résidentiel adapté à ses besoins tout au long de sa vie. L'enjeu est aussi de rapprocher les travailleurs de leur emploi pour réduire les temps de trajet et leur empreinte carbone.

En compétence partagée avec la Métropole du Grand Paris, le Territoire sera en charge de la déclinaison au plan territorial du Plan métropolitain de l'hébergement et de l'habitat quand il sera adopté avec l'objectif d'assurer des logements abordables et un parcours résidentiel pour tous. Il se mobilise également pour l'amélioration de l'habitat ancien dégradé.

CONSTRUIRE UNE STRATÉGIE PARTENARIALE POUR L'ACCÈS AU LOGEMENT SOCIAL DANS LE CADRE DE LA CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT

Installée en novembre 2019, la **Conférence intercommunale du logement** (CIL) a engagé ses travaux dès le 1^{er} trimestre 2020 dans le cadre d'ateliers territoriaux et thématiques réalisés avec les membres des 3 collèges (collectivités territoriales, État, bailleurs sociaux et associations) en visio-conférence aboutissant à un **diagnostic partagé** de la situation du logement et des ménages demandeurs d'un logement social. Cette étape permet d'engager début 2021 l'établissement du document-cadre d'orientations stratégiques puis la définition de la convention intercommunale d'attribution.

L'État demande désormais une **cotation de la demande de logement**, avec la définition de critères obligatoires et de critères dits « territoriaux », ainsi que **sur la gestion en flux des attributions**. Enjeux importants pour les communes, les bailleurs et les ménages demandeurs d'un logement, un travail conjoint avec l'État doit normalement conduire à la mise en place opérationnelle de cette nouvelle gestion de l'information et de la demande à l'automne 2021.

- **53%** des ménages du territoire logent dans le parc social (50% à l'échelle de la métropole) • **près de 14 000 logements sociaux agréés entre 2013 et 2018** sur le territoire • **17 communes** avec plus de **25% de logement social** dont **8 communes** avec plus de **40%** • **5 communes en déficit SRU** (Solidarité et renouvellement urbain) et soumises à rattrapage (dont 1 en carence) • **52 000 demandeurs de logement social** avec **1 attribution réalisée** pour **10 demandes**, dont plus de **16 000 demandes de mutation**. Délai moyen d'attribution : **26,2 mois** • **76 % des demandeurs** ont des revenus sous les plafonds PLAI • **14 246 demandeurs** font partie du 1^{er} quartile des ménages du territoire avec des ressources inférieures à **810 euros/UC/mois** et **13 304 demandeurs** du 2^e quartile avec des ressources inférieures à 1187 euros/UC/mois, soit **53% des demandeurs de logement social** • Les attributions aux ménages du 1^{er} quartile représentent **22% des attributions dans les QPV⁽¹⁾** et **12% des attributions hors QPV**. L'objectif fixé par la loi LEC est d'atteindre **25% d'attributions hors QPV** • **72,5 % des attributaires** ont des ressources inférieures au plafond PLAI, et **36 % des attributions** sont faites à des ménages prioritaires (dont DALO – 21 %) • **4 000 logements sociaux** prévus en démolition dans le cadre des 11 NPNRU avec 3 pics de relogements probables en 2021, 2024 et 2027.

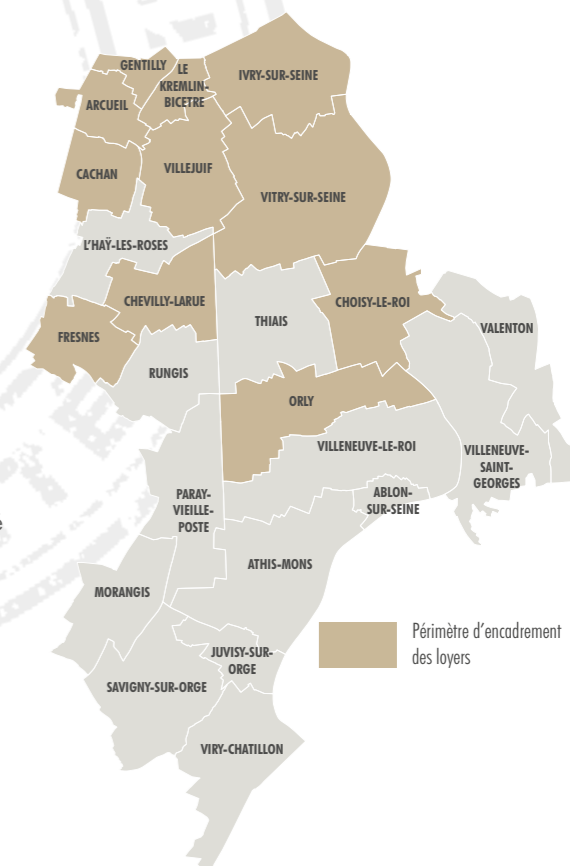
Le travail engagé avec les communes en 2018-19 sur **l'évolution des 8 OPH du territoire** pour répondre aux exigences de la loi ELAN et constituer des entités de gestion de plus 12 000 logements a été réengagé à l'aune des orientations des nouveaux exécutifs. La constitution d'un OPH territorial se confirme et le regroupement de certains OPH dans le cadre de coopératives ou avec de grands bailleurs est entré dans une phase opérationnelle.

¹QPV : Quartier prioritaire de la politique de la ville

LUTTER CONTRE L'INADÉQUATION QUI SE CREUSE ENTRE LES REVENUS DES MÉNAGES ET LES PRIX DES LOGEMENTS

La forte tension sur le logement qui s'exprime sur le territoire – au moins dans sa partie la plus dense – est matérialisée dans l'écart important entre loyer moyen du logement dit « libre » et loyer moyen du logement social, et est soutenue par une production intense de logements.

La nouvelle mandature avec de nouvelles équipes municipales a conduit à faire évoluer **le dossier de candidature pour l'expérimentation d'encadrement des loyers** déposé auprès du ministère. Un nouveau périmètre sur 11 des 24 communes a été proposé à l'État dans l'objectif de rendre opérationnel cet encadrement avec des loyers de référence définis par arrêté du préfet (cf. carte ci-contre).

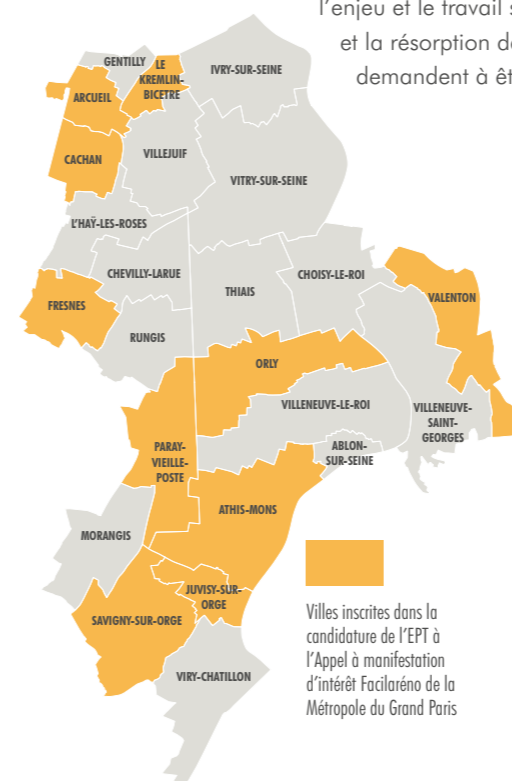


CONDUIRE LES DISPOSITIFS D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (PNRQAD, OPAH, ORI, ETC.) ET ACCOMPAGNER LES COPROPRIÉTÉS EN DIFFICULTÉ PAR DES ACTIONS DE RÉNOVATION ET DE REDRESSEMENT DE LA GESTION FINANCIÈRE

La poursuite de la conduite des dispositifs d'amélioration de l'habitat (PNRQAD, OPAH, ORI, etc.) avec notamment le lancement de 4 opérations d'accompagnement des copropriétés en 2020 (Val de Bièvre, Ivry-sur-Seine, Orly et Savigny-sur-Orge).

Les actions conduites en partenariat étroit avec les communes pour l'amélioration du parc immobilier privé, dont les copropriétés dégradées sont au cœur des attentions, permettent d'avancer sur la rénovation de certains secteurs en difficulté que ce soit au sein des quartiers en renouvellement urbain ou sur des îlots de centres-villes.

Malgré une activité d'enquêtes et d'expertise sur sites ralentie par les périodes de confinement et les précautions prises au regard des risques sanitaires, l'enjeu et le travail sur le traitement de l'habitat indigne et la résorption de l'habitat insalubre s'intensifient et demandent à être consolidés à l'échelle du territoire.



Villes inscrites dans la candidature de l'EPT à l'Appel à manifestation d'intérêt Facilaréno de la Métropole du Grand Paris

145 DOSSIERS OUVERTS EN 2020 par le service insalubrité faisant suite à des plaintes d'administrés

47 DOSSIERS ont été classés pour travaux durant l'année 2020

11 DISPOSITIFS d'amélioration et d'accompagnement des copropriétés sur **3131 logements**

4 OPÉRATIONS d'accompagnement de copropriété



DÉVELOPPER DES DISPOSITIFS INCITATIFS À L'AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE DU PARC IMMOBILIER

L'EPT a coordonné auprès des communes la **candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt de la Métropole FACILARENO** permettant d'engager une démarche de soutien à la rénovation énergétique, globale et qualitative de l'habitat individuel sur 11 des 24 communes du territoire. Avec 70 000 logements individuels, le territoire Grand-Orly Seine Bièvre est le territoire métropolitain comptant le plus d'habitat individuel dont 60% datent d'avant 1970 et les premières réglementations thermiques. L'enjeu de la rénovation de ce parc énevigore est donc particulièrement important dans les années à venir.

ACCOMPAGNER les quartiers en difficulté par des contrats de ville ambitieux

Fédérer l'ensemble des partenaires intervenant au bénéfice des quartiers en situation de décrochage, telle est l'ambition de la Politique de la ville. Elle est formalisée dans le cadre de documents stratégiques et opérationnels : les **Contrats de ville**. La mise en œuvre de ces derniers s'appuie sur la **participation citoyenne**, le développement économique et l'emploi, le **soutien et l'accompagnement des projets locaux** via le tissu associatif et les équipements culturels, sportifs et sociaux, et les services publics de droit commun.

En cette année de crise sanitaire et d'aggravation des inégalités dans les quartiers politiques de la ville, l'ingénierie de Grand-Orly Seine Bièvre au service de l'observation, de la coordination, de l'animation et de l'évaluation des Contrats de ville, de la mobilisation des financements et des services publics de droit commun, de développement d'outils de soutien aux projets locaux, a permis de :

- soutenir et accompagner le développement de projets locaux répondant aux enjeux des contrats de ville et aux besoins spécifiques liés à la crise
- renforcer la cohésion territoriale et consolider la place de l'EPT dans la gouvernance des contrats de ville par leur prolongement jusqu'en 2022 dans le cadre du protocole commun coconstruit et partagé (Protocole d'Engagements Réciproques et Renforcés) signé en 2020
- faire de la participation des habitants un vrai levier de la politique de la ville / nécessité de conserver le lien avec les habitants.

31 QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE / 100 000 HABITANTS

37 QUARTIERS DE VEILLE / 100 000 HABITANTS

8 CONTRATS DE VILLE

27 CONSEILS CITOYENS



L'Atlas des quartiers prioritaires :

Publié par l'observatoire de la politique de la ville, c'est un document de référence qui donne à voir la réalité de chaque quartier au travers de prismes d'analyses statistiques. Il est un outil précieux pour mesurer dans l'avenir l'impact des interventions au bénéfice des habitants de ces quartiers et les domaines de décrochage de ces quartiers.



Poursuite de l'animation des coordinations des **8 contrats de ville**, des **5 Programmes Régionaux d'Insertion** pour la jeunesse (PRIJ) et des conventions d'abattement sur la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) à l'échelle de l'EPT.

Un accompagnement au quotidien des porteurs de projet dans un contexte de crise sanitaire en réponse aux besoins locaux qui a permis de :

- > **mettre en œuvre** le principe de continuité scolaire et de lutte contre la fracture numérique
- > **accompagner** la mobilisation autour du développement économique et de l'emploi
- > **lutter** contre les conséquences sociales de la crise : insécurité alimentaire ; difficultés financières ; ruptures de droit ; sentiment d'insécurité et d'isolement ; violences intra-familiales...
- > **communiquer** sur les mesures d'urgence, le plan de relance et valoriser les initiatives.

750 ACTIONS PRÉSENTÉES dans le cadre des programmations et appels à projet des partenaires signataires des contrats de ville **soit + 34% par rapport à la programmation 2019**

1 PROGRAMMATION INITIALE + **5** PROGRAMMATIONS COMPLÉMENTAIRES

92 PROJETS FINANCÉS dans le cadre du Fonds de Soutien aux Initiatives Locales (FSIL) (150 000 €)

15 PROJETS INNOVANTS LABELISÉS (Label Actions Innovantes – LAI) (160 000 €)

16 PROJETS SOUTENUS dans le cadre du Fond Participatif des conseils citoyens des contrats de ville essonnien (Viry-Chatillon / Athis-Mons / Savigny-sur-Orge)

2 ADULTES RELAIS recrutés pour Cachan et Viry-Chatillon/ Athis-Mons

1 EXPÉRIMENTATION EN MODE « FORMATION-ACTION » du conseil citoyen de Viry-Chatillon



MAINTENIR et DÉVELOPPER le tissu économique

Mobiliser ses moyens pour renforcer l'offre d'emplois sur le territoire est l'objectif que s'est fixé le Grand-Orly Seine Bièvre, chef de file du développement économique aux côtés de la Région.

SOUTENIR LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE ET ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJET

Il s'agit d'offrir des services et un accompagnement renforcé et coordonné, avec les partenaires, à destination des porteurs de projets et dirigeants. Pour ce faire, l'EPT assure la coordination d'une offre d'accompagnement tant directe que par son réseau de partenaires. L'EPT intervient en soutien direct aux acteurs économiques à hauteur de plus de 5M€ (missions locales, PLIE et clauses d'insertion, cité des métiers, école 2^e chance, opérateurs de la création d'entreprise, de l'ESS, de l'innovation, clusters et pôles de compétitivité et chambres consulaires.

L'APPUI RH DES TPE-PME

Le service permet aux dirigeants des TPE/PME de renforcer leurs compétences d'employeur, les informe et les oriente sur les sujets qui impactent leur gestion des ressources humaines.

195 entreprises et associations ont bénéficié de cette offre.

8 ateliers en présentiel, **3** en distanciel.

91 entreprises conseillées, informées, orientées



Le guide en ligne des aides et dispositifs

Initialement consacré aux mesures d'urgence, le guide s'est ensuite étoffé pour traiter de l'ensemble des dispositifs et accompagnements mobilisables, quelle que soit la situation de l'entreprise. Il permet d'identifier le bon interlocuteur et les solutions adaptées aux différentes situations. Complété d'une parution hebdomadaire d'une newsletter pour informer en sus du guide des aides, aussi rapidement que possible sur tous les nouveaux dispositifs d'aide aux acteurs économiques. Il est actualisé en permanence.



OFFRIR UN PARCOURS RÉSIDENTIEL COMPLET POUR L'IMMOBILIER D'ACTIVITÉ

161 PRÉ ACCUEIL ET ORIENTATION SUR LA CRÉATION ET POST-CRÉATION

157 ATELIERS EN PRÉSENTIEL
74 ATELIERS EN DISTANCIEL



Exonération des loyers sur les équipements économiques de l'EPT du 15 mars au 31 mai :

123 entreprises (coût pour l'EPT : 65 000 euros par mois)

Plus de **300** entreprises du territoire ont bénéficié de plus de **3M€** d'aides exceptionnelles versées via l'EPT

• via son immobilier d'entreprises

La Fabrique (Cachan) :

31 entreprises hébergées (14 en Pépinière, 17 en hôtel d'entreprises) accueillant 150 dirigeants et salariés exerçant des activités du numérique, de l'informatique, des télécommunications, de conseil ou encore d'ingénierie et bureaux d'études. 8 entrepreneurs hébergés à l'espace de coworking (12 places).

La Station (Viry-Chatillon) :

37 entreprises hébergées (28 sur la Station, 9 aux Ateliers de la station) exerçant des activités dans l'informatique et le numérique, le bâtiment, la restauration, le nettoyage, la comptabilité, etc. Nouvelle signalétique, arrivée du très haut débit, aménagement d'une salle de convivialité et de réunion et développement d'une programmation en direction des entreprises et porteurs de projet.

Silver Innov' (Ivry-sur-Seine) :

19 entreprises hébergées (11 en pépinière, 10 en hôtel d'entreprises, 1 entreprise en coworking, 2 partenaires) avec 23 dirigeants et 85 salariés exerçant des activités dans

des domaines très variés (programmation informatique, développement en sciences physiques et naturelles, biotechnologie, fabrication de matériel médical...)

Centre de l'Entrepreneuriat (Choisy-le-Roi) :

35 entreprises hébergées soit près de 90 dirigeants et salariés exerçant des activités dans les services et le BTP principalement.

• via sa bourse des locaux

La bourse des locaux économiques permet d'avoir une vision des locaux disponibles et de recueillir des demandes d'entreprises en prospection.

PERMETTRE l'adéquation entre les emplois du territoire et le niveau de qualification des habitants

Coordination et animation, portage de projets et appui au recrutement des entreprises, mise en œuvre des clauses sociales ou organisation d'une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences sont autant de missions qui s'inscrivent dans la feuille de route de Grand-Orly Seine Bièvre.

Le Territoire intervient dans ce champ en valeur ajoutée des villes et en complémentarité des autres acteurs (État, Département, Région...).

L'EPT anime la coordination des acteurs de l'emploi que sont notamment les **6 Missions locales et les 3 Plans locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE)**.

Dans le cadre des chantiers du Grand Paris Express, il a mis en place une coordination des facilitateurs « clauses d'insertion » du territoire qui s'est traduite pour la ligne 15 Sud par **478 199 heures** d'insertion, **229 habitants** du territoire qui ont bénéficié d'un contrat d'insertion, et pour la ligne 14 sud par **244 541 heures** d'insertion et **212 habitants** signataires d'un contrat.

L'EPT tient un rôle d'ensemblier permettant de faire connaître les savoir-faire des entreprises locales aux groupements en charge de la réalisation du métro. Ce travail est mené conjointement avec les chambres consulaires et autres acteurs économiques du territoire. **24 PME locales** ont pu bénéficier de contrats avec le groupe T2A.

ADAPTER LES COMPÉTENCES AUX EMPLOIS DE DEMAIN

L'EPT est l'acteur opérationnel de la démarche d'adaptation des compétences aux emplois de demain. **5 groupes de travail** dont des groupes de travail thématiques : Industrie, Numérique, métiers de la transition écologique et énergétique. Point d'étape dans cette démarche : la vitrine de l'emploi, relations entreprises.

Le Territoire en tant qu'employeur contribue aussi à cette politique : il a augmenté de 13 à 24 le nombre d'apprentis dans ses services



LA VITRINE DES EMPLOIS LANCEMENT LE 28 FÉVRIER 2020.

Outil pour les entreprises, les partenaires de l'emploi et afin de mieux servir les habitants, il a une triple vocation : faire connaître les emplois actuels du territoire, informer sur les futurs emplois et métiers qui feront le territoire de demain et donc mieux accompagner les habitants vers les formations adaptées.

- Plus de **5 000 visites** en 2020 • **11 000 offres** référencées avant le confinement • **5 000** pendant
- reprise progressive jusqu'à **9 500**.

- **Mise en œuvre d'actions en faveur de l'emploi** en lien avec les besoins en recrutement des entreprises et partenariats avec les villes
- **18 forums**, en présentiel ou en visio • **81 actions** d'information et recrutement
- **Accueil et installation** dans les locaux de l'EPT à Athis-Mons **d'une Entreprise d'Entraînement Pédagogique, centre de formation pratique** pour plonger des personnes sans emploi dans un contexte professionnel réel.



APPUYER la dynamique autour de l'Économie Sociale et Solidaire

Économie circulaire, alimentation durable et consommation responsable, culture et sport, santé et action sociale... l'Économie sociale et solidaire (ESS) concilie activité économique, intérêt général et utilité sociale. Au-delà de son impact en termes d'emplois, l'ESS apporte des réponses aux besoins des habitants en lien avec les acteurs du Territoire.

ANIMER UN RÉSEAU D'ACTEURS ET DE PARTENAIRES

1 visioconférence le 24 novembre 2020, 50 participants :
« Bien vieillir en quartiers populaires : quelles solutions des acteurs de l'ESS ? »
Édition d'une lettre d'actualité de l'ESS à destination des villes et des réseaux d'acteurs

APPUYER LA CRÉATION, LE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS INCLUSIVES, SOLIDAIRES ET DURABLES

+ 30 STRUCTURES ACCOMPAGNÉES (FINANCEMENT, DÉVELOPPEMENT, RECHERCHE DE LOCAUX)
6 PROJETS FINANCÉS
9 AIDES D'URGENCE
8 LAURÉATS ISSUS DE L'EPT AU SEIN DE L'INCUBATEUR ÉMERGENCE

14 PROJETS LAURÉATS DE L'APPEL À PROJET « ARC DE L'INNOVATION »
14 PROJETS LAURÉATS DE L'APPEL À PROJET ESS DE L'EPT (68 000 EUROS)



SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE ET LES « CIRCUITS COURTS »

La crise de la Covid-19 et le confinement ont été des accélérateurs de la tendance « s'approvisionner local ». Pour favoriser l'économie locale et les circuits courts, l'EPT a engagé plusieurs types d'actions en 2020 :

> **Un groupe de travail « économie locale/circuits courts »** : réunissant les chambres consulaires, la CRESS¹ et le département de l'Essonne. Il a permis de réaliser un 1^{er} état des lieux des enjeux et des actions des partenaires en matière de renforcement des échanges locaux et des circuits-courts et d'initier la réflexion sur la création d'une plateforme collaborative permettant de favoriser l'économie locale (agrégateur d'outils existants, mise en relation, sourcing territorial, forum d'échanges...).

> **La rénovation thermique des bâtiments** : l'EPT a été retenu dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt de la métropole (AMI) « programme Facilaréno » de Dorémi portant sur la rénovation globale des pavillons et 11 villes se sont portées candidates. Dans ce cadre 5 groupements d'employeurs locaux seront à constituer et seront formés pour intervenir sur l'habitat privé. Plus largement la question de la rénovation énergétique permettra de générer des activités aux entreprises du territoire.

> **Promotion des plateformes locales** mises en place par les partenaires (mon artisan 91/94, artisanat d'art 94, #mescommercesadomicile, «Ma place de Noël» de la CCI, librairiesindependantes.com...) : de nombreux articles ont été publiés sur le site internet de l'EPT, dans la newsletter, sur les réseaux sociaux et une page dédiée sur le guide des aides ont permis de mieux faire connaître les plateformes permettant d'acheter local.

¹ CRESS : Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire

Le Grand-Orly Seine Bièvre soutient les structures d'insertion par l'activité économique. Le territoire en compte près d'une trentaine. Il s'inscrit aussi dans les instances départementales qui animent ces réseaux.

Dans le cadre de son Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement Responsables (SPAPSER), l'EPT a travaillé sur les mesures à mettre en œuvre pour faciliter l'accès des TPE, PME et structures de l'ESS aux marchés publics, et sur un plan d'action pour encourager l'engagement sociétal et environnemental des entreprises attributaires des marchés sur le territoire. :

5 marchés comportant une clause d'insertion par l'activité économique

5 marchés comportant une clause environnementale

ANCRER les activités économiques au sein du territoire sur des filières identitaires

Le Grand-Orly Seine Bièvre anime et soutient les réseaux d'acteurs et les écosystèmes économiques autour de 4 grands domaines d'activité stratégique (DAS) de son territoire :

- **Santé Bien-être, Autonomie** autour des activités et recherches liées aux problématiques du vieillissement et de l'autonomie
- **Numérique**
- **Ville durable et ville de demain**, notamment dans le cadre de la priorité environnementale en mettant en évidence les axes forts du territoire et ses potentiels de développement, par exemple sur les filières de valorisation des sols et biodéchets.
- **Agro-alimentaire**, DAS nouvellement identifié en 2020, la crise sanitaire lui ayant donné une acuité particulière

FOCUS
IMPACT
COVID

DES ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE RÉACTIVES ET SOLIDAIRES

Dès le début de l'épidémie, comme partout, le territoire s'est trouvé confronté à la pénurie de masques et de matériel de protection. L'EPT a très rapidement réagi en donnant la totalité de son stock de masques FFP2 aux 14 centres municipaux de santé du territoire et en appelant à la mobilisation des entreprises et associations proposant des solutions face à la covid-19. La solidarité territoriale a montré combien les acteurs économiques ont été réactifs, inventifs et solidaires. Parmi la multitude d'initiatives mises en place



Les bénévoles du fablab ont permis la création de plus de 1200 visières.
© Fablab «La Mine Numérique»



Les équipes de Centre Hépatobiliaire de l'Hôpital Paul Brousse - Villejuif
© Hublex

L'association Pole S propose des visières de protection «Made in Quartiers»
© Pole S

- **Chantelle à Cachan** : 3, 6 millions de masques pour 32 collectivités territoriales
- **Le fablab de la ressourcerie La Mine à Arcueil** a produit des visières pour le personnel soignant
- **Intercuisines** (accompagné par l'EPT pour l'obtention d'une subvention PM'up Covid de 700 000 euros), **Aplastic94 à Vitry-sur-Seine**, **CPV à Morangis**, **Hublex à Cachan** ont revu leurs lignes de production pour fabriquer des hygiaphones ou des masques de protection
- **l'hôtel Comfort à Ivry-sur-Seine** a mis ses chambres à disposition pour des soignants, des sans-abris...

RÉPONDRE aux besoins de l'âge et de la perte d'autonomie

Garantir la qualité de vie pour tous, et tout particulièrement pour les personnes âgées, mobilise le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) des Portes de l'Essonne.

Établissement sanitaire et médico-social couvrant les villes d'Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge, Morangis, Paray-Vieille-Poste et Savigny-sur-Orge, le CLIC propose une réponse adaptée aux personnes âgées, proches aidants et professionnels du secteur. Malgré la crise, l'équipe du CLIC a pu assurer :

- la continuité de l'accès aux droits des personnes âgées, grâce à des évaluations téléphoniques de leurs besoins pendant le confinement
- le suivi des demandes d'aménagement de l'habitat, avec un renforcement de l'équipe par l'arrivée d'un ergothérapeute en plus de l'ergonome
- l'appui psychologique des personnes âgées et aidants familiaux, développé et assuré par téléphone pendant le confinement.

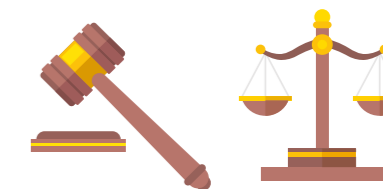


© Shutterstock

Le CLIC développe ses partenariats avec le secteur sanitaire notamment par sa participation à la mise en place de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS). Ce rapprochement avec le secteur sanitaire de proximité a permis d'assurer le soutien à domicile des personnes âgées les plus fragiles pendant la crise.

- **2 293 contacts pour information, orientation et accompagnement**
- **413 dossiers d'accès aux droits des caisses de retraite**
- **222 dossiers d'aménagement de l'habitat et d'accès aux aides techniques**

FACILITER l'accès aux droits et à la tranquillité



LES DEUX MAISONS DE JUSTICE ET DU DROIT (MJD),

à Villejuif et à Athis-Mons, accompagnent près de **20 000** personnes par an.

Elles étendent et adaptent leur offre de service pour répondre à la situation de crise et aux besoins de la population.

- Mise en place de consultations juridiques en distanciel et rédaction de newsletters sur l'évolution de la réglementation du droit du travail pendant la crise sanitaire.
- Création de nouvelles permanences téléphoniques assurées par des professionnels de justice et des associations spécialisées.



LE RÉSEAU LINGUISTIQUE DU GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE

couvre les 6 villes de l'Essonne et est basé à Juvisy-sur-Orge

- Malgré la fermeture liée au confinement, mise en place de nouvelles pratiques d'apprentissage
- 350 personnes accompagnées.**



LE CENTRE DE SUPERVISION URBAIN

basé à Athis-Mons et couvrant les villes de l'Essonne sauf Morangis.

7195 signalements et demandes administratives

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DES PORTES DE L'ESSONNE

En parallèle l'EPT accompagne sur cette partie du territoire les actions de prévention spécialisée dans la mise en œuvre de leurs actions.



Pistes piétonnes et cyclables - Promenade des aqueducs à Arcueil / Gentilly

ANTICIPER les évolutions de vi(II)e

- Accompagner les évolutions et la fabrication de la ville
- Accompagner les grands travaux
- Anticiper les évolutions liées aux transports et développer les mobilités actives
- Aménager l'espace public pour favoriser des usages apaisés et partagés par tous
- Offrir un accès de proximité aux loisirs aquatiques et sports de glace et contribuer à l'apprentissage de la natation pour tous
- Proposer une offre culturelle de proximité ambitieuse et accessible à tous

Mutations
mixité urbaine
projets de transports en commun
mobilité tramway vélo bus
métro marche à pied
nouveaux usages hybridation

ACCOMPAGNER les évolutions et la fabrication de la ville

Favoriser le développement d'une ville complète, résiliente et durable, où il fait bon vivre, travailler, se détendre, se distraire, se cultiver, pratiquer des activités sportives, se loger à un coût accessible, trouver des commerces, se déplacer avec facilité, telle est l'ambition du Grand-Orly Seine Bièvre qui porte et accompagne aux côtés des communes membres les opérations d'aménagement.

Doté de la compétence du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) et des grandes opérations d'aménagement, le Grand-Orly Seine Bièvre travaille en lien étroit avec les communes aux évolutions de la ville sur leur territoire.

ACCOMPAGNER LA VILLE EN MOUVEMENT

Le Territoire gère les procédures nécessaires à l'évolution des documents d'urbanisme et aux outils qui en découlent. Il assiste et conseille les communes notamment dans le choix des procédures opérationnelles.

ACCOMPAGNER LA VILLE EN DEVENIR

Sous le pilotage des maires, le Grand-Orly Seine Bièvre assume le suivi de 29 Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) : soutien administratif, expertise juridique, appui technique ou pilotage en fonction des besoins des communes pour la poursuite de leurs projets. Il est aussi associé aux études urbaines pré-opérationnelles et est le référent vis-à-vis des partenaires extérieurs (Établissement Public Foncier d'Île-de-France, Aménageurs, Établissements publics extérieurs, État). Il est l'autorité concédante pour la gestion des concessions d'aménagement qu'il met en place après les procédures de mise en concurrence et pour le contrôle des opérateurs dans le cadre des comptes-rendus annuels à la collectivité.

13 RÉVISIONS ET MODIFICATIONS des plans locaux d'urbanisme.

29 ZAC D'INTÉRÊT TERRITORIAL auxquelles s'ajoutent deux autres en cours de création (Villejuif et l'Hay-les-Roses).

2 ZAC D'INTÉRÊT DÉPARTEMENTAL (Valenton et Vitry-sur-Seine).

7 ZAC D'ÉTAT (Choisy-le-Roi et Orly).

10 SECTEURS STRATÉGIQUES de l'Opération d'intérêt national d'urbanisme ORSA (Orly, Rungis, Villeneuve-le-Roi, Vitry-sur-Seine, Ablon-sur-Seine, Choisy-le-Roi et Villeneuve-Saint-Georges).

22 SECTEURS DE RÉFLEXION OPÉRATIONNELLE.

4 FUTURES CONCESSIONS D'AMÉNAGEMENT.

97 DÉLIBÉRATIONS DONT 42 CONCERNANT LES ZACS

RENFORCER LES AMBITIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DU PROJET : L'EXEMPLE DE CAMPUS GRAND PARC

Grand-Orly Seine Bièvre pilote la ZAC Campus Grand Parc, opération d'intérêt territorial, en lien étroit avec la ville de Villejuif et l'aménageur Sadev 94. Le projet en est au stade des permis de construire pour plusieurs lots. Les espaces publics sont en phase projet avant la phase opérationnelle.

420 000 M²
Surface de Plancher (SDP)

215 000 M²
de logements diversifiés (3 300 logements)

150 000 M²
d'activités scientifiques et tertiaires

30 000 M²
d'équipements, commerces et services

20 000 M²
de pôle universitaire

COÛT GLOBAL : 216 M€.



Programme mixte au pied de la future gare du Grand Paris Express. (Lot D1b)
©Sadev 94, Linkcity.

DES AMBITIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES RENFORCÉES VIA :

- une programmation résidentielle mixte associant logements locatifs sociaux et logements en accession à prix maîtrisés
- une augmentation des espaces végétalisés et une ambition environnementale renforcée pour les nouvelles constructions
- l'engagement d'une réflexion pour créer une ferme urbaine sur un lot
- la réinterrogation du devenir du fort de la Redoute

Actuellement, sur la ZAC Campus Grand Parc, 66 219 m² SDP sont sous promesse de vente ou vendus dont 35 500 m² de programme économique à la typologie variée. L'ensemble de ces lots représente le socle programmatique du campus tertiaire autour des Sciences et Santé.

Les lots B4/B3b, premiers marqueurs de la constitution du campus tertiaire devraient voir leurs permis de construire délivrés à l'été 2021, pour une livraison en 2024.

Le lot B4 prévoit 15 000 m² de bureaux dédiés à la science et la santé, 7 niveaux au-dessus du rez-de-chaussée, 700 m² de jardin en rdc, 600 m² de terrasses et loggias accessibles dans les niveaux, 1 360 m² de terrasse végétalisée et 600 m² d'atrium accessible dans les différents niveaux.



Traversée piétonne entre les lots B3 et B4
©Sadev 94, agences d'architecte E. Lapierre et Studio Muoto



Vue depuis la rue Edouard vaillant (Lot B3b)
©Sadev 94, agences d'architecte E. Lapierre et Studio Muoto

TISSER LA VILLE AU FIL DE L'EAU : L'URBANISME TRANSITOIRE

Via une équipe projet pluridisciplinaire (Aménagement, Développement économique, ESS, Prospective territoriale, Communication...) et ayant la capacité à mobiliser de nombreux soutiens¹, le Grand-Orly Seine Bièvre porte une expérience d'urbanisme transitoire au travers du projet de La Ferme de Contin en partenariat avec la ville de Paray-Vieille-Poste. Les trois lauréats de l'appel à projet 2019 ont pu s'installer en 2020 malgré un retard lié à la situation sanitaire :



1/ Le Théâtre du Fil (91) :

École professionnelle dédiée aux métiers artistiques et techniques du spectacle vivant, nouvelle scène de recherche, de promotion et de diffusion du spectacle vivant



3/ Ettoitufaisquoi? (94) :

Artisane d'art travaillant à partir d'objets de réemploi et centre de ressources visant à la réduction des déchets et à la valorisation des objets.

2/ Alicecoop (92) :

Centre de ressources pour les associations et les entreprises de l'ESS.

Afin de favoriser la création de liens avec le reste de la ville, ces lauréats développent des partenariats avec les structures locales : collège, enseignements artistiques, entreprises locales, service jeunesse, service seniors, associations locales de protection de l'environnement...

Un deuxième appel à projets a été lancé.

Fort de cette expérience, le Grand-Orly Seine Bièvre accompagne également des réflexions en vue de mener des opérations à Savigny-sur-Orge (centre commercial Grand-Vaux) et à Vitry-sur-Seine (Dalle Robespierre) ou encore à l'Hay les Roses (quartier Lallier).



EXPOSITION LA VILLE EN PARTAGE À L'ÉCOMUSÉE DU GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE À FRESNES

Dans cette exposition, l'écomusée du Grand-Orly Seine Bièvre à Fresnes aborde la question très actuelle des nouvelles formes d'implication citoyenne dans la fabrique de la ville. Qui peut donner son avis ? Que faire lors d'une rénovation urbaine qui ne convient pas ? Qui

décide ? Qui peut proposer de nouveaux projets ? L'envie de démocratie participative croît au fil des années. Elle questionne aussi : pourquoi aménager la ville ensemble ? Participer oui mais à quoi ? Comment et où s'impliquer ?

L'exposition ayant souffert des fermetures liées à la covid-19 est prolongée sur l'année 2021.

¹Conseils départementaux du Val-de-Marne et de l'Essonne, Cluster Eau Milieu Sols, Paris and Co, L'Arc de l'Innovation, Essonne Active, Plateau Urbain, Institut Paris Région. ²Nicolas Iacobelli, chef de projet à l'EPT

ACCOMPAGNER les grands travaux

Grand Paris Express, pôle gare intermodal, tramway, projets routiers structurants, circulations douces, projets liés à l'urbanisme et au renouvellement urbain : ZAC, secteurs PRU...

Ces opérations importantes et nombreuses sur le territoire du Grand-Orly Seine Bièvre peuvent être portées par des partenaires extérieurs : Société du Grand Paris, IDFM¹, départements du Val-de-Marne ou de l'Essonne, RATP, SNCF, Paris Aéroport... mais à terme une partie des aménagements et ouvrages réalisés relèvera d'une gestion par l'EPT et nécessite une analyse préalable des éléments techniques en lien avec les compétences transférées puis un suivi régulier de l'avancement du dossier jusqu'à la réception des travaux.

Du fait de leur ampleur et leur complexité, les grands projets ont une temporalité qui s'étend sur des périodes longues et les actions ne se concrétisent parfois que plusieurs années après, tout en nécessitant un suivi opiniâtre de la part de l'EPT.

CONCILIER L'ÉCHELLE MACRO ET CELLE DU LOCAL, L'ADÉQUATION DES PROJETS AUX BESOINS LOCAUX ET AUX ÉVOLUTIONS TECHNIQUES ET SOCIÉTALES DES EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES LOCALES

Les différents projets majeurs liés aux réseaux de transports ou de voirie sont de plus en plus interdépendants les uns avec les autres. Par son échelle et la diversité de ses compétences, étant associé à l'ensemble de ceux situés sur son périmètre, le Grand-Orly Seine Bièvre fait le lien entre les problématiques communes aux différentes échelles à prendre en compte et profite des retours d'expérience capitalisée sur des projets de même nature au fil des ans. Cela permet également d'intégrer aux réflexions les questions de calendrier et de gestion des contraintes induites par les chantiers sur des périodes prolongées.

EXEMPLES

- La prise en compte anticipée du futur élargissement du pont de Draveil et de son raccordement au niveau de la gare routière Seine (reprise de la voie de tourne à droite, décalage de la rampe PMR, amorce des pistes cyclables...) permettra au Département de l'Essonne de réaliser son chantier sur le pont sans avoir à fermer durablement la gare routière pendant les travaux ce qui aurait autrement induit une gêne prolongée pour les usagers des transports et des problèmes de sécurité.
- Le projet de la gare routière Seine de Juvisy a été revu en amont pour conserver au maximum les alignements d'arbres existants sur le parking Danaux et la gare routière Seine, et assurer un bilan positif des replantations.

PRÉPARER ET INITIER LES PROJETS À VENIR

Certains projets complémentaires aux grandes opérations à porter par l'EPT nécessitent des études préalables pour pouvoir être approuvés et financés par les différents partenaires. La capacité à porter la maîtrise d'ouvrage et des études en interne permet de faire avancer ces dossiers jusqu'à la sécurisation de leur financement et réalisation, et permet de rester techniquement pertinent vis-à-vis des projets portés par les autres maîtres d'ouvrage.

De nombreux choix décisifs se font au sein des comités techniques des pôles gare et la présence de représentants de l'EPT est primordiale pour défendre les intérêts locaux et la pertinence aux différentes échelles notamment sur les questions en lien avec la voirie et l'intermodalité qui transcendent les limites communales.

RÉALISATIONS 2020

LA GARE ROUTIÈRE SEINE ET SES ABORDS À JUVISY-SUR-ORGE

3 opérations coordonnées : réaménagement de la gare routière Seine dans le cadre du Grand Pôle Intermodal, réaménagement du parking Danaux pour le compte de la ville de Juvisy-sur-Orge, aménagement d'itinéraires cyclables entre la passerelle circulation douce du GPI et le pont de Draveil.



2,1 millions d'euros avec un reste à charge de 120 000 € pour l'EPT • 17 500 m² réaménagés • 3 carrefours à feu modernisés et étendus avec optimisation des cycles de feu et coordination

Réalisation des travaux du 15 juillet au 15 décembre 2020 (aménagement de voirie, bassin de rétention des eaux pluviales de 100 m³, reconstruction de l'escalier et de la rampe PMR¹ du souterrain piéton, éclairage, feux tricolores, plantations, construction de sanitaires pour les chauffeurs d'autobus)

Les circonstances ont fait que le réaménagement de la gare routière Seine était un des rares chantiers d'importance sur le secteur à démarrer juste après la sortie du confinement et a permis d'occuper plusieurs entreprises qui n'avaient pas de commandes par ailleurs contribuant ainsi à la relance de l'activité.

- **Finalisation des études techniques** et mise en compatibilité du projet avec le futur élargissement du pont de Draveil
- **Validation des avenants à la convention de financement du GPI² et à la convention de maîtrise d'ouvrage unique du GPI** avec le conseil départemental de l'Essonne et la ville.
- Négociation avec le conseil départemental de l'Essonne et obtention de la permission de voirie pour modifier la géométrie de la voie départementale (réduction permanente et temporaire du nombre de files de circulation)
- Coordination du chantier avec des travaux sur les réseaux d'eau potable à Draveil et à Juvisy-sur-Orge
- **Obtention des subventions régionale et départementale** pour les itinéraires cyclables
- Organisation d'une gare routière provisoire pendant 5 mois à Draveil pour permettre les travaux

Principaux grands projets du territoire suivis en 2020

Grand Pôle Intermodal de Juvisy-sur-Orge (GPI)
Réceptions techniques progressives des ouvrages techniques réalisés pour le compte de l'EPT par la SNCF et le Conseil départemental de l'Essonne dans le cadre du GPI (passerelle circulations douces, 2 ascenseurs, local Véligo Seine, aménagements urbains...)
Préparation de la mise à jour du protocole financier et du dossier Loi sur l'Eau.

Tramway T12 express (sur Viry-Chatillon et Savigny-sur-Orge)
Études réaménagement complémentaires rue des Rossas à Savigny-sur-Orge et dévoiement de l'avenue de la Grande Barne à Viry-Chatillon.

Tramway T7 (Paray-Vieille-Poste, Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge)
Analyse exhaustive du dossier PRO et rédaction de l'avis technique EPT. Analyse et avis sur les autres études (circulation, hydrogéologiques, dévoiement des réseaux d'assainissement induits par le projet).

Études CD94 de requalification de la RD7 Sud entre Chevilly-Larue et Orly

Pôle gare ligne 14 « Pont de Rungis » à Thiais et Orly + passerelle Senia (pilote EPAORSA).

Pôle gare ligne 14 « MIN Porte de Thiais » à Chevilly-Larue et Thiais (pilote CD94).

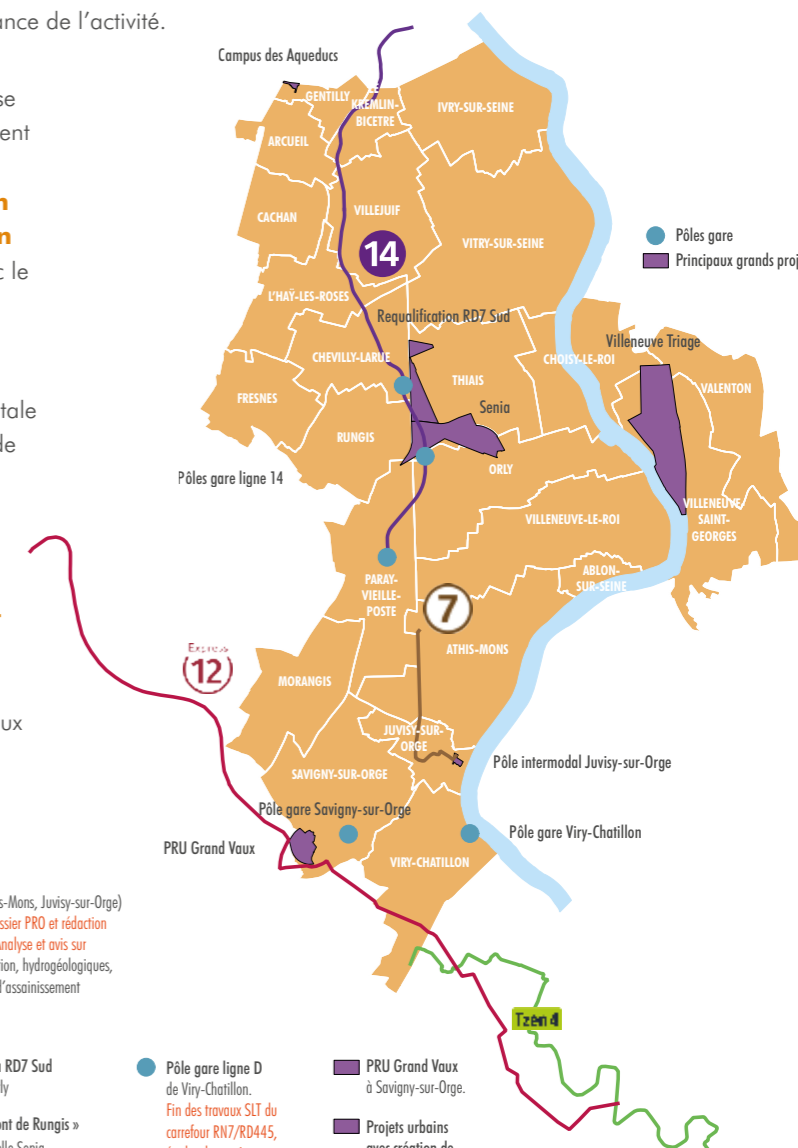
Pôle gare ligne 14 « Orly » à Paray-Vieille-Poste et Orly (pilote ADP).

Pôle gare ligne D de Viry-Chatillon.
Fin des travaux SLT du carrefour RN7/RD445, études de parvis

Pôle gare ligne C de Savigny-sur-Orge et travaux SNCF de mise en accessibilité.
Études du réaménagement du parvis Mairie

PRU Grand Vaux à Savigny-sur-Orge.

Projets urbains avec création de voiries et réseaux : Gentilly (campus des Aqueducs), Villeneuve Triage.



ANTICIPER les évolutions liées aux transports et DÉVELOPPER les mobilités actives

Promouvoir les modes de déplacements alternatifs à la voiture et améliorer la mobilité des habitants et des travailleurs en défendant des itinéraires et des intermodalités sans rupture et équitablement réparties sur le territoire et accompagner la transformation des quartiers de gare pour les intégrer à la ville.

10 nouvelles gares du Grand Paris Express vont venir renforcer l'accessibilité du territoire du Grand-Orly Seine Bièvre à l'horizon 2024. L'occasion de repenser les centralités de ville, les quartiers de vie et les intermodalités et faire de ces temps de chantier des occasions d'emploi utiles aux habitants.

L'EPT se mobilise auprès des opérateurs de transport dans les pôles de gare existants pour calibrer l'offre multimodale (offrir différentes solutions de déplacements sur un même espace) et améliorer le maillage en transports et la desserte des quartiers, favoriser l'intermodalité (passer d'un mode de transport à l'autre) notamment en faveur de l'usage du vélo.

Le Grand-Orly Seine Bièvre a adhéré à l'association « Orly Pro Mobilité », association regroupant des entreprises de la plateforme aéroportuaire et ayant pour objet le plan de mobilité de leurs employés. Cette adhésion permet de conduire une réflexion collective sur les déplacements à vélo au sein de cette coupure territoriale que représente la plateforme aéroportuaire.

Toujours en phase de diagnostic de son plan vélo intercommunal, l'EPT a mis à profit les périodes de confinement pour élaborer une base de données relatives au vélo, avec une application contributive avec l'IGN et l'élaboration de 5 premières cartes des itinéraires vélos d'échelle communale à métropolitaine.

1^{ER} MOTIF DE DÉPLACEMENT DES HABITANTS
ALLER TRAVAILLER ET ALLER ÉTUDIER

56% DES MOBILITÉS DES MÉNAGES
INTERNES AU TERRITOIRE

93% EFFECTUÉS PAR DES RÉSIDENTS



PROLONGER LA LIGNE 14 DU MÉTRO JUSQU'À MORANGIS

Le Grand-Orly Seine Bièvre pilote une étude d'opportunité et de faisabilité d'une nouvelle gare sur la ligne 14 à Morangis où il n'est actuellement prévu qu'un site de maintenance et une remise pour le prolongement de cette ligne de métro. En février 2020, le comité des partenaires en charge du suivi de l'étude a été mis en place. Un cahier des charges rédigé par l'EPT a été partagé avec les collectivités concernées, Aéroport de Paris, l'État, la Région, Île-de-France Mobilités, la Société du Grand Paris et la RATP. Un marché d'étude a été lancé qui a permis de retenir l'agence TTK. Le premier comité des partenaires s'est tenu le 2 décembre 2020 et les premiers entretiens ont été organisés.

- Intervention sur **9 pôles gares (GPE ou RER)**
- **3 consignes Véligo gérées par l'EPT** à Juvisy-sur-Orge et Athis-Mons

FOCUS
IMPACT
COVID

Le Grand-Orly Seine Bièvre a sensibilisé ses communes pour **favoriser la mise en place d'aménagements cyclables temporaires dans la période de crise sanitaire** et assurer le suivi de la mise en œuvre dans les communes ayant suivi les préconisations.

Enfin, ce sont **6 communes qui ont réalisé des aménagements cyclables temporaires ou définitifs en plus des aménagements réalisés par le Conseil départemental du Val-de-Marne.**

Ces aménagements consistaient en la création de doubles sens cyclables, de limitation de vitesse à 30 km/heure, de mise en sens unique de certaines rues, de mise en place de pictogrammes sur la chaussée, etc.

Le Plan de Mobilité interne de l'EPT

>1/3 des agents ont répondu à l'enquête

10 arceaux vélo ont été installés au siège Askia (parking N-1) en octobre 2020

Après une enquête mobilité auprès de tous les agents, des pistes d'actions sont à l'étude pour améliorer les conditions de déplacements des agents (domicile-travail et professionnel) dans une logique de réduction des impacts négatifs liés à ces déplacements (impacts environnementaux, économiques et sociaux) dès 2021.

AMÉNAGER l'espace public pour FAVORISER des usages apaisés et partagés par tous

Avec la compétence voirie sur 13 de ses communes, Grand-Orly Seine Bièvre aménage l'espace public pour permettre à chacun de se déplacer en toute sécurité : piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite, etc.

DÉVELOPPER LES MODES DOUX DE MOBILITÉ

- Établissement du plan zone 30 à Arcueil
- 1^{er} chantier dans le cadre du plan Vélo de Savigny-sur-Orge (début d'aménagement de l'aqueduc de la Vanne en partenariat avec Eau de Paris et la Région à l'automne 2020)
- Lancement du plan vélo de Juvisy-sur-Orge

EXEMPLES DE RÉAMÉNAGEMENT DE VOIRIE (Y COMPRIS FIN DE CHANTIER 2019) :

- **ATHIS-MONS :**
Rue Jean Moulin (enfouissement - réaménagement de voirie - plantations espaces verts) : 240 ml
Aristide Briand (garde-corps, éclairage public et assainissement) : 495 ml
- **JUVISY-SUR-ORGE :**
Rue Montenard (enfouissement - réaménagement de voirie - plantations espaces verts) : 355 ml
- **PARAY-VIEILLE-POSTE :**
Rue Paul Lafargue (mise en sécurité des carrefours - organisation du stationnement en chicanes et plantation dans les jardinières)
Rue Paul Vaillant Couturier (trottoirs) : 165 ml
Rue De Gaulle (tapis) : 180 ml

RENDRE ACCESSIBLE L'ESPACE PUBLIC

- Recensement et mise à jour sur le terrain du **taux d'accessibilité** de l'espace public sur les 13 communes concernées : **60%** en 2020 vs 46% en 2012.
- Sur les communes de l'Essonne, mise en place de permissions de voirie de manière à limiter les atteintes au domaine public par les concessionnaires et leurs sous-traitants : 282 permissions instruites en 2020.

FOCUS
IMPACT
COVID

La crise sanitaire a engendré une forte baisse de l'activité d'entretien des espaces publics

(moins de trafic routier donc moins de nids de poule et de remplacement du mobilier urbain).

Cependant, les services ont profité de cette période pour réaliser des diagnostics détaillés de terrain permettant d'obtenir un état des lieux (recensement des places de stationnement, bouches d'égout, bouches incendie, type de mobilier...). Celui-ci est en cours d'exploitation par le bureau d'étude interne de l'EPT.

805 INTERVENTIONS
HORS ASTREINTES
SUR LE SECTEUR NORD :

581 POUR LA MAINTENANCE
OU L'IMPLANTATION
DE MOBILIER URBAIN

31 INTERVENTIONS
DE MARQUAGE

193 INTERVENTIONS
SUR DES NIDS DE POULE OU
DES OPÉRATIONS PONCTUELLES
DE SÉCURISATION DE LA VOIRIE

1 951 INTERVENTIONS
HORS ASTREINTES
SUR LE SECTEUR SUD :

1209 INTERVENTIONS
SUR LE MOBILIER URBAIN,
LES NIDS DE POULE OU
LA REPRISE DE BORDURES

742 INTERVENTIONS
POUR L'IMPLANTATION OU
LA MAINTENANCE DE LA SIGNALISATION
ET LE MARQUAGE

- **11 485 m²** réalisé en passage piéton, stop, dent de requin et cédez le passage
- **20 758** mètres bandes axiales et stationnements



OFFRIR un accès de proximité aux loisirs aquatiques et sports de glace et **CONTRIBUER** à l'apprentissage de la natation pour tous

Avec neuf équipements aquatiques et une patinoire, le Grand-Orly Seine Bièvre dispose d'une offre de loisirs diversifiée et accessible : chaque jour se succèdent ou se côtoient le grand public, les associations et clubs, les scolaires de la maternelle à l'université, et des activités pour des publics empêchés. Ainsi chacun peut trouver l'occasion de venir se détendre, se défouler, nager ou patiner, apprendre ou se perfectionner.

DÉVELOPPER DES SERVICES EN LIGNE

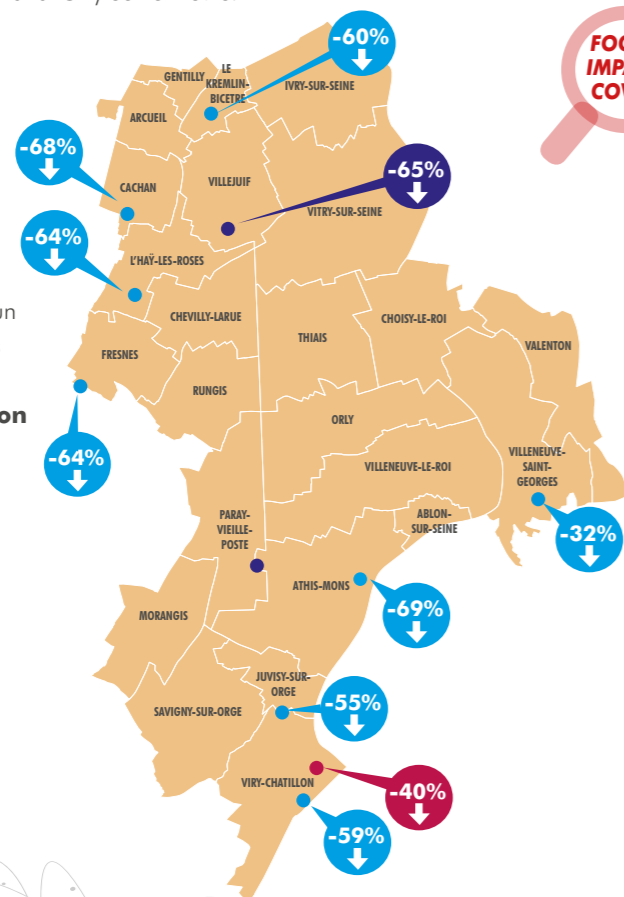
Si les différents confinements ont malheureusement empêché l'accès des équipements à tous leurs publics, ces derniers en ont profité pour développer l'accès numérique à leurs services tant pour les usagers réguliers qu'occasionnels. Ont été mis en place :

- Le paiement dématérialisé depuis le site internet du territoire
- La réservation et l'achat en ligne des activités aquatiques et fitness et des abonnements
- Le développement des activités fitness à distance via le portail internet de l'EPT

SAVOIR-NAGER : LA VOCATION PREMIÈRE DES ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES

La natation scolaire a été maintenue entre septembre et décembre en 2020 alors qu'elle avait été arrêtée lors du 1^{er} confinement. Une nouvelle organisation de la natation scolaire à la piscine de Viry-Chatillon a permis l'augmentation de la réussite au savoir-nager sur le dernier trimestre 2020 pour les classes de CM2, en passant les séances de 40 min à 50 min effectives dans l'eau, conformément aux préconisations de l'évaluation de politique publique conduite en 2019 par le Grand-Orly Seine Bièvre.

D'ordinaire c'est plus d'un million d'entrées usagers dans les équipements.
Perte de fréquentation par rapport à 2019 par équipement



FOCUS
IMPACT
COVID

6 PROTOCOLES DE REPRISE D'ACTIVITÉ ENTRE LE 20 MAI ET LE 20 NOVEMBRE 2020 :

- **13 mars au 26 juin :** fermeture
- **Été :** ouverture par créneaux et sur réservation obligatoire
- **septembre :** ouverture normale et reprise des activités sportives et de loisirs jusqu'au 15 octobre.
- **À partir du 15 octobre :** maintien des activités scolaires (primaires, secondaires)
- **Arrêt des activités associatives « habituelles » et autorisation pour les publics dits « prioritaires »** (personnes handicapées, sur prescription médicale, sportifs de haut niveau, professionnels du sport et formation professionnelle)

PROPOSER une offre culturelle de proximité ambitieuse et accessible à tous



Le Grand-Orly Seine Bièvre soutient et promeut la création, la diffusion, l'apprentissage et une offre culturelle au plus proche de ses habitants, dans l'exigence artistique et l'accessibilité aux différents publics.

La mise en réseau de ses 33 équipements en gestion directe et des 6 structures culturelles qu'il subventionne est garante de la solidarité entre structures, d'une offre plus conséquente, d'une décentralisation de l'accès pour toute la population de l'EPT. Le réseau vise à coordonner et harmoniser les modalités de fonctionnement et la mutualisation des moyens, favorise la création d'animations communes et permet de réaliser des économies d'échelle.

JOUER, LIRE, APPRENDRE, S'INFORMER, ÉCHANGER, RENCONTRER... ÉVEILLER LA CURIOSITÉ : UN RÉSEAU DE 12 MÉDIATHÈQUES ET 3 LUDOTHÈQUES AU PLUS PROCHE DES HABITANTS DU TERRITOIRE

Au-delà de l'activité traditionnelle d'emprunt de livres, DVD, CD, de jeux, de jouets ou de costumes, les médiathèques et les ludothèques mènent des actions dans des domaines variés : de la programmation d'animations (concerts, rencontres d'auteurs, soirées ou après-midi jeux, ateliers d'écriture, jeux vidéo...) à la médiation numérique, en passant par l'autoformation ou la lutte contre l'illettrisme. Une part importante de leur activité est l'accueil du jeune public de la crèche au lycée, sur le temps scolaire et périscolaire.

Le réseau des médiathèques permet aux établissements plus petits d'avoir une offre de documents identique à celle des plus grandes grâce à la plateforme numérique et à la navette qui relie chaque point du réseau. Près de 230 000 documents voyagent de médiathèque en médiathèque chaque année.

12 MÉDIATHÈQUES
3 LUDOTHÈQUES
1 PORTAIL
490 000 DOCUMENTS
100 ORDINATEURS À DISPOSITION DU PUBLIC
269 336 PRÊTS
1 NAVETTE QUI FAIT CIRCULER 230 000 DOCUMENTS



Faciliter le prêt et le retour des documents et jeux à l'échelle du réseau grâce à la technologie RFID¹

Grâce à la technologie RFID, l'utilisateur gagne en autonomie dans ses transactions. Déployée à l'échelle du réseau, elle facilite la circulation de l'ensemble des documents d'un équipement à l'autre, de l'emprunt et du retour des documents sur tous les sites du réseau. Ainsi en complément du portail unique du réseau, les usagers des médiathèques ont accès à une offre plus large et plus diversifiée que celle présente physiquement à l'instant T dans leur équipement de proximité, la possibilité de les réserver, les faire venir ou les rendre dans n'importe quel établissement du territoire. Cette technologie libère les agents des médiathèques des tâches chronophages d'enregistrement de prêt et de retour et leur permet de consacrer plus de temps à leurs missions de médiation.

Être présent à distance : un portail web qui ne souffre pas du confinement

Pour pallier la fermeture, le réseau des médiathèques et ludothèques de l'EPT s'est mobilisé pour développer l'accès au plus grand nombre à la plateforme numérique gratuite qui permet de réserver, consulter des documents et même de visionner des films et des documentaires. Outre les films à visionner, on y trouve des ressources d'autoformation, de soutien scolaire et de la médiation numérique. **L'utilisation des ressources numériques a été multipliée par trois en 2020 !**

Pour garder le lien avec les habitants, de nouveaux modes de communication ont été créés (newsletter, blog) ainsi que de nouvelles formes d'animation à distance : ateliers numériques.

Pendant les périodes de confinement a été mis en place un service de « click & collect » : un « drive » culturel qui propose de réserver et venir chercher son document directement à l'accueil de la médiathèque.



Click & collect en médiathèque

¹RFID : Radio frequency identification ou radio-identification

CHANTER, DANSER, INTERPRÉTER : UN RÉSEAU DE 12 CONSERVATOIRES, LIEUX RESSOURCES POUR LA PRATIQUE ET LA DIFFUSION ARTISTIQUES, ÉQUIPEMENTS PORTEURS D'UN RAYONNEMENT TERRITORIAL

Le réseau des conservatoires travaille à la complémentarité des offres et la mise en commun de leurs ressources.

Maintenir le lien pédagogique pendant les confinements

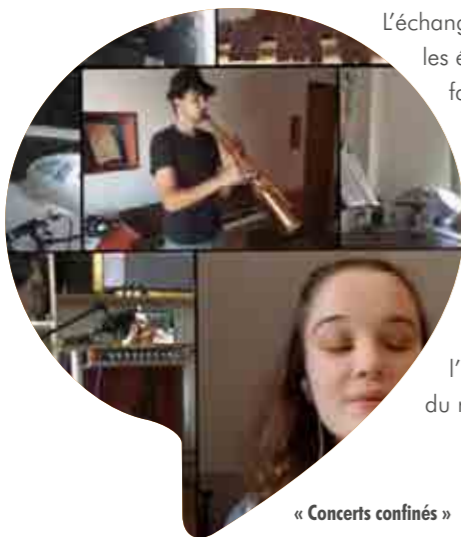
• La crise sanitaire a contraint les équipes à utiliser des outils numériques pour garder le contact avec les élèves. Si l'enseignement à distance est loin d'être idéal, ou même satisfaisant, il ressort néanmoins de cette expérimentation forcée un nombre considérable d'aspects positifs.

Les professeurs ont été chercher de nouveaux moyens, d'autres idées pour enseigner à distance : télé-enseignement, padlets numériques, sorte de portfolio numérique permettant d'adresser aux élèves un lien vers des ressources pédagogiques, réalisation de vidéos, extraits d'enregistrement audio...

Les outils numériques, à défaut de remplacer l'enseignement traditionnel, ont permis d'enrichir l'inventaire des moyens pédagogiques.

L'échange systématisé de contenus avec les élèves, l'implication accrue des familles dans le suivi des études ont été les « bonnes surprises » de cette période trouble.

Cette période de crise a été propice à initier une réflexion sur la **mise en place d'une plateforme numérique**, agrégateur de contenus, au service de l'enseignement artistique sur l'ensemble du réseau des conservatoires de l'EPT.



« Concerts confinés »

Contribuer à l'éducation artistique et culturelle des enfants : 13 500 enfants concernés

• À l'exemple du conservatoire des Portes de l'Essonne qui a créé 2 nouveaux orchestres à l'école dans deux écoles primaires du territoire (orchestre vents à l'école Pasteur d'Athis-Mons et orchestre cordes à l'école Michelet de Juvisy-sur-Orge), la mission des conservatoires est, en sus de la formation académique de leurs élèves inscrits, de concourir à l'éducation artistique et culturelle des plus jeunes.

Les interventions nombreuses et sous diverses formes font partie du quotidien de ces structures et permettent aux plus jeunes, sur le temps scolaire notamment, de découvrir et pratiquer les arts enseignés dans les équipements de leur commune.

Proposer des parcours d'excellence, notamment avec les CPES

• Les conservatoires de l'EPT ont obtenu du Ministère de la Culture l'agrément CPES : cycle préparatoire à l'enseignement supérieur. Cet agrément permet d'accueillir au sein du réseau des conservatoires les élèves qui souhaitent accéder aux établissements supérieurs de la création artistique, en leur proposant des cours de qualité, mais en leur offrant aussi le statut d'étudiant et l'accès aux prestations du CROUS.

12 CONSERVATOIRES
ET 1 ÉCOLE D'ART

4 SPÉCIALITÉS

DANSE, THÉÂTRE, MUSIQUE, ARTS
PLASTIQUES

50 DISCIPLINES ENSEIGNÉES

4 550 HEURES
D'ENSEIGNEMENT HEBDOMADAIRE

400 ENSEIGNANTS

6 700 ÉLÈVES



Abécédaire, journal de bord d'un confinement

• Dès le premier confinement, en mars 2020, les services culturels du Grand-Orly Seine Bièvre ont redoublé d'inventivité pour faire vivre autrement ce temps particulier. L'objectif ? Continuer de créer, tisser des liens et laisser une trace de cette période très spéciale. Parmi les belles initiatives mises en place, le projet Journal de bord d'un confinement pour lequel l'École d'Art Camille Lambert, le Réseau linguistique et le réseau des médiathèques, ont proposé à la population et aux élèves de l'école de participer à un atelier créatif. Le principe : représenter un mot, parmi ceux imposés au travers d'un ABCdaire (fenêtre, cuisine, atelier, pyjama, union ...), sous la forme d'un texte ou d'une création d'arts plastiques. Les textes ont ensuite été publiés sur le portail « Sortir » de l'EPT et les œuvres rassemblées dans un recueil édité par l'École d'Art Camille Lambert. L'Écomusée du Grand-Orly Seine Bièvre à Fresnes s'est engagé à valoriser toutes ces productions dans le cadre d'une future exposition qui verra le jour lorsque la crise sanitaire ne sera plus qu'un mauvais souvenir...



Journal de bord d'un confinement

Accompagnement des étudiants de l'école Boule sur la partie sud du territoire en partenariat avec l'EPT pour une exposition organisée à l'Écomusée du Grand-Orly Seine Bièvre à Fresnes : « Territoire habité »

L'ouverture du Lavoir numérique : un équipement culturel dédié à l'audiovisuel

Ouvert en 1924 en tant que bains-douches publics, l'établissement est fermé à la fin des années 1950. Le projet de réhabilitation, initié par la ville de Gentilly et ses habitants, remonte au début des années 2000. Modèle d'architecture, symbole d'une histoire sociale locale, le bâtiment est conservé : l'idée d'y inscrire un projet culturel s'est vite imposée.

En octobre 2020, l'établissement réouvre transformé en Lavoir numérique, établissement culturel consacré à l'image fixe, à l'image mouvante et au son numériques. Il n'est pas dédié à la seule création numérique ni aux seuls arts visuels ou sonores. Il est résolument tourné vers l'audiovisuel actuel. Lieu de diffusion et de transmission, son programme culturel repose sur des démonstrations (expositions, projections, publications, etc.), des événements (conférences, concerts, rencontres, etc.) et des dispositifs d'éducation (médiations, ateliers, stages, résidences d'artistes, etc.). Chaque trimestre, il propose au public une « Séquence » interrogeant l'audiovisuel contemporain. Chaque séquence est composée d'une exposition, d'une programmation cinéma, d'une série d'émissions-débat et d'événements divers. Dans le contexte de crise sanitaire, le Lavoir numérique a pu néanmoins enregistrer (sans public) et réaliser sa première émission-débat intitulée « Ce qu'a changé internet dans notre rapport au monde » : émission à présent diffusée sur les chaînes Vimeo et YouTube.



Crédit photo : Arteo / CocileSeptet

28 MOIS
DE CHANTIER

9 ANS
DE PROJET

7,7M€

8,8 k€
DE SUBVENTION

5 NIVEAUX

1000 M²



ÉVEILLER, DÉCOUVRIR, PARTAGER : DES THÉÂTRES ET LIEUX PLURIELS DONT LES MISSIONS S'ARTICULENT AUTOUR DE LA DIFFUSION DE SPECTACLES, DU SOUTIEN À LA CRÉATION, DU DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS ET DE LA MÉDIATION CULTURELLE

Quel que soit leur mode de gestion (régie, association, établissement public industriel et commercial), les **9 équipements de spectacle**, acteurs essentiels du dynamisme territorial et de sa notoriété, cherchent à travers leurs actions à conquérir de nouveaux publics et permettent l'accès à l'art vivant et à toutes formes de spectacles au plus grand nombre. Ils développent notamment pour ce faire des partenariats avec les établissements scolaires, les autres équipements culturels comme les médiathèques, les conservatoires et partenariats associatifs. Ils offrent une programmation artistique pluridisciplinaire, populaire et de qualité, chacun pouvant ainsi s'ouvrir à la diversité des formes artistiques, offrent à l'ensemble des enfants et jeunes scolarisés l'accès à des contenus artistiques et à une pratique de spectateur encadrée et accompagnent la création artistique par le biais de coproductions et de résidences d'artistes.

9 équipements arts visuels et patrimoine, dédiés à la valorisation et la découverte des arts visuels – du cinéma à l'art plastique contemporain, en passant par la photographie – et le patrimoine local.

Tous ont été très impactés par la crise de la covid-19 : fermeture au public de près d'un an, annulation de spectacles ou expositions et report de certains de mois en mois voire de saison en saison, baisse de fréquentation jusqu'à moins 66%. Mais tous ont cherché des solutions pour aller à la rencontre de leur public via des outils numériques, en maintenant les actions avec le public scolaire, et en accueillant des artistes en résidence ou création.

La compagnie Légendes urbaines en résidence

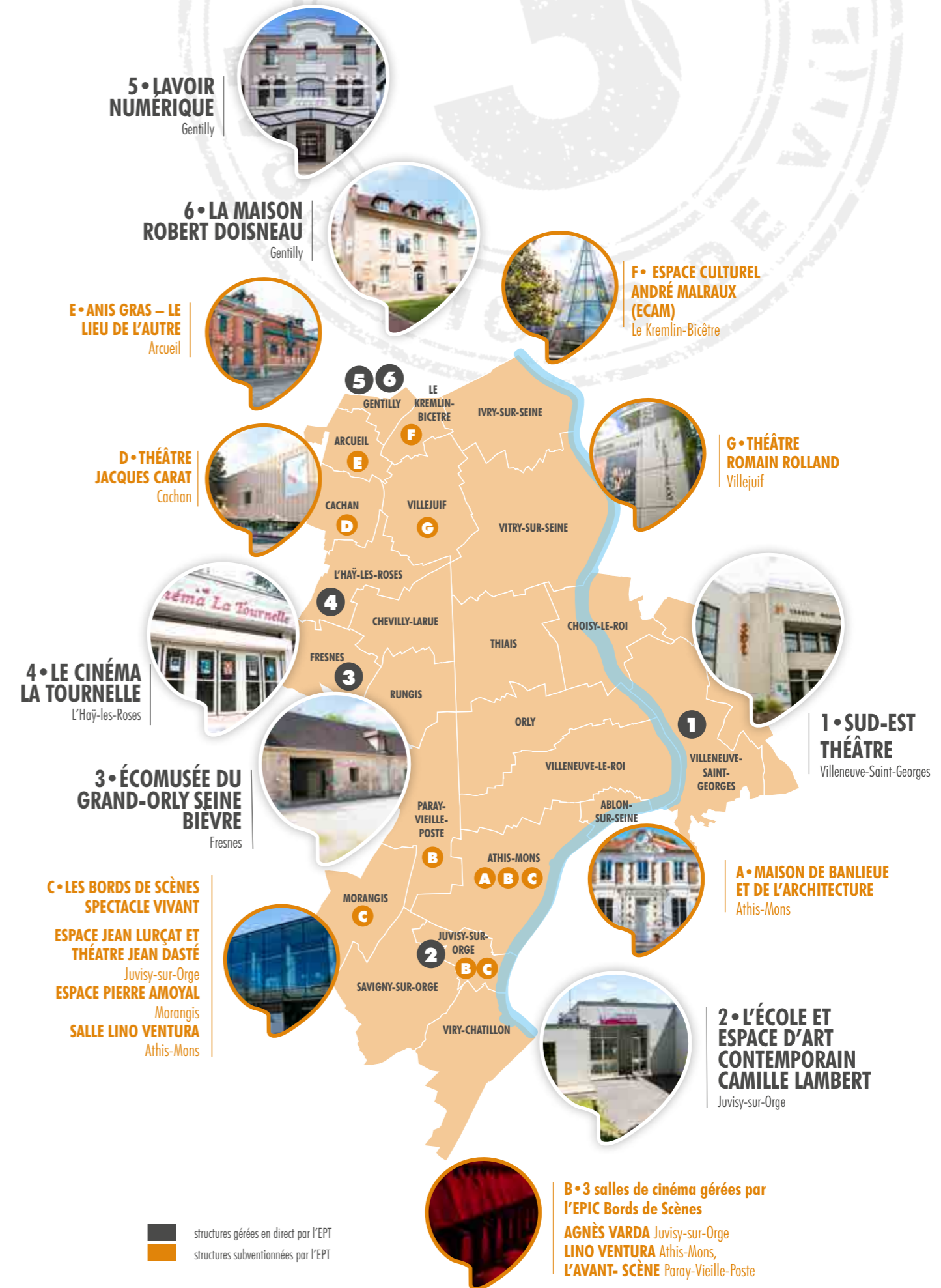
Proposition collective des directions des théâtres d'intérêt territorial, la résidence itinérante d'une compagnie de théâtre assure une présence artistique pendant plusieurs saisons, permettant le développement de créations et l'accompagnement des publics grâce aux projets d'éducation artistique et culturelle et aux parcours du spectateur mis en place (petites formes, ateliers, etc.).

Le choix des directeurs des théâtres de l'EPT s'est porté sur la compagnie Légendes urbaines proposant un projet susceptible d'intéresser et de fédérer de nombreux acteurs et structures socioculturels et éducatifs du territoire.

L'enjeu de la compagnie est de s'emparer des représentations multiples de la ville et de proposer un théâtre empirique, un théâtre partant du plateau, s'écrivant en équilibre entre une approche très documentée et nos rapports intimes à la ville et à la banlieue.

La compagnie fabrique des spectacles où l'on peut voir diverses mises en récit de la banlieue, que ce soit en explorant la frontière symbolique et géographique qu'est le périphérique ou en important les grands ensembles sur le plateau.

Cette approche est propice à une diversité d'interventions de la compagnie dans le cadre d'actions menées auprès de publics très diversifiés autour du thème de représentation de la banlieue et des grands ensembles. Ce projet réside autant dans l'écriture, l'utilisation et l'étude de la langue, que dans la mise en scène, associant étroitement le public à sa création.





S'AFFIRMER

comme un territoire métropolitain

- Un territoire industriel et productif, source de richesses et d'emplois
- Orly-Rungis, un pôle stratégique
- Villeneuve Triage : un site d'opportunités au service des dynamiques territoriales, métropolitaines et régionales
- La Seine, emblème et atout majeur du territoire

Territoire productif
Territoire de la recherche
Coupures urbaines
L'articulation des échelles
La Seine

Orly, un pôle stratégique sur le territoire

UN TERRITOIRE INDUSTRIEL ET PRODUCTIF, source de richesses et d’emplois

Dans le cadre d’une compétence qu’il exerce en partage avec la Région Île-de-France et la Métropole du Grand Paris, le Grand-Orly Seine Bièvre se mobilise et se positionne auprès des différents acteurs pour soutenir le tissu économique existant, développer l’activité productive du territoire et renforcer la coordination des actions au profit des acteurs économiques et des habitants.

La mise en œuvre de la démarche « Territoire d’industrie » devrait s’accélérer dans le cadre du plan de relance. Pour plus de cohérence, elle a été liée à celle du Contrat de Transition Écologique avec la mise en place d’instances de gouvernance communes.

FAVORISER LE MAINTIEN ET L’IMPLANTATION EN MILIEU URBAIN DENSE D’ACTIVITÉS PRODUCTIVES ET INNOVANTES

Initiateur du **manifeste pour un territoire industriel et productif** aujourd’hui signé par plus de 50 acteurs économiques et partenaires, le Grand-Orly Seine Bièvre poursuit ses engagements, rejoint par 3 nouveaux signataires : Renault Sport F1, Usine Renault Choisy, Goodman France.

L’EPT conduit un travail partenarial sur les thèmes de l’industrie et de la logistique, dont l’objectif est d’avoir une vision commune et partagée des enjeux sur ces sujets et ainsi faciliter la traduction des besoins en immobilier productif au sein des opérations d’aménagement du territoire, se voit prolonger par :

- le lancement d’une étude de préfiguration en vue de la **création d’une structure patrimoniale et de portage à vocation économique** (immobilier productif et rez-de-chaussée actif)
- le lancement d’un appel à manifestation d’intérêt à destination des architectes **pour imaginer les nouvelles formes urbaines en faveur de l’immobilier productif en zone urbaine dense** dans le cadre de la MODUE¹ (outil d’accompagnement du Grand-Orly Seine Bièvre pour les entreprises du territoire impactées par une opération d’aménagement).

En partenariat avec quatre Territoires de la Métropole du Grand Paris (Ville de Paris, Plaine Commune, Est Ensemble et Grand Paris Sud Est Avenir), le Grand-Orly Seine Bièvre pilote l’élaboration d’un guide/livre blanc sur les outils et montages mobilisables pour permettre la sortie d’immobilier productif à coût modéré en milieu urbain dense

Le rapport de recherche « Identifier l’industrie et la production dans le territoire du Grand-Orly Seine Bièvre » menée par Gilles Crague, directeur de recherche au Centre international de recherche sur l’environnement et le développement de l’École Nationale des Ponts et Chaussées permet de renouveler les modalités d’identification des activités industrielles et productives, les données statistiques actuelles issues de l’INSEE donnant une définition limitative de l’industrie qui ne correspond plus à la réalité.

Autre action forte portée par l’EPT : la consolidation et le développement **d’un territoire d’innovation**, perçu comme un moteur essentiel du développement productif afin de répondre aux enjeux économiques et sociétaux, notamment en matière de développement durable, de transition énergétique et de santé.

Dans les quatre « domaines d’activités stratégiques » porteurs d’innovation, d’activités économiques et d’emplois, retenus sur le territoire (le numérique, la santé, le bien être et l’autonomie, la ville de demain durable et l’agroalimentaire), l’EPT consolide et développe les partenariats, finance des projets et soutient des lieux d’innovation (Pépinière Silver Innov, cluster Eaux milieux sols)

12 CONVENTIONS DE PARTENARIAT
AVEC DES ACTEURS ÉCONOMIQUES DE L’INNOVATION

Le Grand-Orly Seine Bièvre est un territoire de l’Arc de l’innovation. En 2020, 15% des 685 projets reçus dans le cadre des 3 appels à projets de l’Arc de l’innovation proviennent de son territoire. **4 projets** en sont sortis lauréats.

ORLY-RUNGIS un pôle stratégique

Le pôle Orly Rungis constitue un pôle d’emploi majeur avec 155 000 salariés et 15 000 entreprises. Il concentre autour de l’aéroport, du MIN¹, du parc Icade, premier parc d’affaires du sud francilien, de la plateforme logistique Sogaris et de la zone d’activité Sénia des ressources d’importance stratégique en Île de France et de nombreux projets de développement.

Atout indéniable du territoire, ce pôle se situe néanmoins sur un territoire habité et l’EPT porte une attention particulière à un développement prenant mieux en compte la population et sa qualité de vie qu’il s’agisse des nuisances sonores ou des conditions de déplacement et, au-delà, des enjeux environnementaux et climatiques portés par l’EPT. Le Grand-Orly Seine Bièvre contribue activement à l’animation du travail partenarial mis en place sur le pôle d’Orly avec l’État et les partenaires publics et privés locaux.

MIEUX ARTICULER LES PROJETS D’AMÉNAGEMENT, DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE TRANSPORT, EN RÉPONSE AUX ENJEUX ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX LIÉS À LA CRISE SANITAIRE ET À L’URGENCE CLIMATIQUE ET ENVIRONNEMENTALE.

Signature du Projet Partenarial d’Aménagement (PPA) du Grand-Orly avec l’ensemble des partenaires le 28 janvier 2020. L’EPT pilote et initie :

- L’élaboration du cahier des charges, montage juridique et financier d’une étude sur le développement urbain, économique et commercial du Grand-Orly. Étude copilotée avec l’EPA ORSA, la Métropole du Grand Paris et la Communauté Paris-Saclay, avec l’appui financier de l’État et du Département de l’Essonne.
- L’élaboration du cahier des charges du schéma logistique territorial

MIEUX ARTICULER L’AÉROPORT ET SON TERRITOIRE (EN TERMES DE DÉPLACEMENTS, D’AMÉNAGEMENT, DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET D’EMPLOI, D’ENVIRONNEMENT) ET RÉDUIRE ENCORE PLUS LES NUISANCES.

L’EPT a pris l’attache des grands acteurs de l’aérien pour bâtir une relation de travail pérenne sur l’évolution de l’aéroport Paris-Orly et ses interfaces avec le territoire. Ont été rencontrés en 2020 le Groupe ADP et l’Autorité de Contrôle des Nuisances Aéroportuaires (ACNUSA).



¹MIN : Marché d’intérêt national

VILLENEUVE TRIAGE : un site d'opportunités au service des dynamiques territoriales, métropolitaines et régionales

● D'une surface de 200 hectares, le site du Triage ferroviaire s'étend sur les communes de Villeneuve-Saint-Georges, Choisy-le-Roi et Valenton et englobe notamment les emprises ferroviaires et le quartier urbain de Triage.

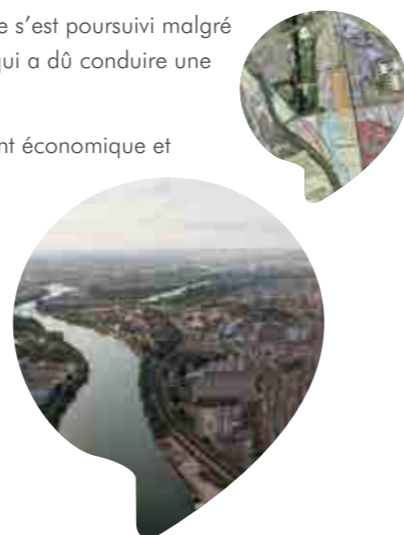
Le Grand-Orly Seine Bièvre impulse l'action collective pour le développement et l'aménagement de Villeneuve Triage.

L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre et les communes sont impliqués dans le dispositif de contrat d'intérêt national (CIN), co-piloté avec l'État dans le cadre duquel ils peuvent porter l'ambition de la politique du Grand-Orly Seine Bièvre : un site à la fois mieux intégré au tissu urbain, support de ses activités, tout en valorisant ses composantes historiques et en réduisant les nuisances pour les habitants, un site qui a pour ambition de favoriser l'émergence de projets générateurs d'investissements et d'emplois sur le site du Triage, et d'accompagner sa mutation urbaine.

Le travail d'élaboration du schéma d'aménagement et de développement du site du Triage s'est poursuivi malgré la Covid-19 avec les nombreux partenaires impactés par ce projet, notamment la SNCF qui a dû conduire une étude complémentaire.

Par son champ d'intervention au carrefour de divers enjeux (aménagement, développement économique et logistique, etc...), l'EPT dispose d'une vision globale et stratégique par rapport au développement de ce site, ce qui lui permet de porter une parole légitime, aux côtés des communes impactées, dont notamment la commune de Villeneuve-Saint-Georges et d'impulser l'action collective. Cette vision globale et stratégique est également un atout certain dans le contexte post-covid avec un intérêt décuplé du projet pour les enjeux de durabilité (préservation de la biodiversité, mobilités et transports durables, gestion des inondations...).

Enfin, il recherche les financements nécessaires à ce projet d'ampleur territoriale/métropolitaine, dans les dispositions actuelles définies par la loi NOTRe. Au stade des études, l'EPT a déjà sollicité un soutien financier de l'État au sein du Contrat de Plan État Région (CPER).



Le Grand-Orly Seine Bièvre discute aussi avec la SNCF, dans l'intérêt du territoire, des communes et des habitants. À titre d'illustration, l'EPT s'est mobilisé au côté des communes de Villeneuve-Saint-Georges, Choisy-le-Roi et Valenton pour l'installation d'un convoyeur par la SNCF dans le cadre de l'opération « Villeneuve-Demain » (rénovation du Technicentre du Triage). Ce convoyeur est destiné à évacuer par péniche une partie des déchets occasionnés par les travaux de l'opération « Villeneuve-Demain ». Les membres du CIN ont la volonté de le maintenir sur place après les travaux, afin qu'il puisse être utile au site du Triage et contribuer à réduire le fret routier au bénéfice du fret fluvial. Le convoyeur a été installé en juillet 2020 pour une mise en service à l'été 2021.



Source visuelle convoyeur : publication sncf « villeneuve demain » juin 2020.

LA SEINE, emblème et atout majeur du territoire

● Axe fluvial d'envergure métropolitaine et nationale, il affiche tout au long de son parcours au sein du territoire des paysages différents et fonctions complémentaires, tour à tour habité, travaillé, animé, valorisé, préservé, circulé. Il est aussi un espace de respiration pour les habitants et contribue à l'amélioration de leur qualité de vie.

Le Grand-Orly Seine Bièvre met en place des actions pour permettre aux habitants de se réapproprier la Seine, emblème et atout majeur du territoire, en structurant la cohérence de ses usages.

Dans le cadre du plan d'actions « qualité de l'eau et baignade en Marne et en Seine », co-présidé par le Préfet de Région et la Maire de Paris et matérialisé par un protocole d'engagement approuvé par le Conseil territorial, les actions de reconquête de la qualité de l'eau se sont poursuivies.

Les équipes du Cycle de l'eau ont participé à des investigations de terrain partagées avec les Départements de l'Essonne, du Val-de-Marne, et les Syndicats tels que le SIAHVV et le SIVOA. Le but : cibler les secteurs à enjeux, les plus contributeurs à la pollution de temps sec. Ce travail collaboratif permet aussi de garantir la cohérence des actions réalisées sur les réseaux publics : cibler les actions sur les réseaux de collecte, gérés par l'EPT, qui se trouvent en amont d'un secteur de pollution identifié par le gestionnaire aval (département ou syndicat).

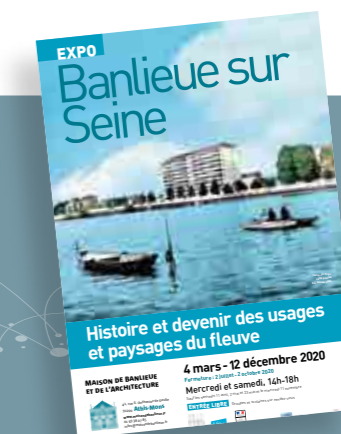
Ces travaux sur les réseaux sont conjugués à l'accompagnement des mises en conformité en domaine privé.

Participation à la dynamique régionale : l'EPT a été entendu par l'Agence de l'eau Seine-Normandie. Cette dernière a fait le choix de soutenir ces actions « baignade » en augmentant les taux d'aides et en revalorisant les forfaits de mise en conformité des branchements en domaine privé pour l'Île-de-France pour les actions prioritaires qui permettent l'amélioration de la qualité de l'eau et la mise en œuvre du plan baignade.

Le service conformité a fait de cette dynamique du plan baignade une priorité et des recrutements pour accompagner le plan baignade 2021-2024 sont en cours.



La Maison de Banlieue et de l'Architecture retrace, à travers cette exposition, l'histoire des usages et de la relation qui lie la Seine et la banlieue en amont de Paris, des premières installations humaines aux projets de baignade pour les jeux olympiques de 2024. Grâce à des photographies contemporaines et des cartes postales du début du XXe siècle aux années 1960, nous suivons l'évolution du paysage de ce fleuve et du regard que portent sur lui les habitants et usagers.





Askia, siège du Grand-Orly Seine Bièvre

UNE ORGANISATION au service du territoire

- L'observation du territoire
- La mission appels à projets (AAP)
- Les services mutualisés entre et avec les communes membres
- Les ressources internes et les services supports

🗨️ L'OBSERVATION DU TERRITOIRE

Être source d'une culture commune et d'une connaissance fine du territoire basée sur le suivi de grands indicateurs, assurer un rôle de veille et d'alerte pour appréhender la situation sociale et urbaine du territoire, anticiper les évolutions et les besoins des populations, éclairer la décision publique en portant à la connaissance des élus et des techniciens des éléments d'analyse démographique, d'études de dynamiques de l'habitat, de la consommation des sols, des risques naturels et technologiques, ...

... apporter une vision transversale du territoire (de sa population, ses acteurs, ses caractéristiques, ses ressources et ses contraintes) en prenant appui sur des données, telle est l'ambition du réseau des observatoires de l'EPT animé par l'équipe du Système d'Information Géographique (SIG). Intégration de données, mise à jour, exploitation, interprétation, mise en cohérence, production et diffusion de travaux.

- Observatoire **socio-démographique et de l'habitat**.
- Observatoire **foncier**.
- Observatoire **fiscal**.
- Observatoire **économique**.
- Observatoire **cohésion territoriale et politique de la ville**.

**30 NOUVELLES CARTES PRODITES
SUR L'INTRANET**

**23 PLANS LOCAUX D'URBANISME
NUMÉRISÉS SUR 24**

Le SIG a particulièrement contribué aux études stratégiques suivantes : plan vélo intercommunal, étude de sectorisation de la TEOM, étude prospective sur la fourniture en eau potable. Il a intégré un groupe de travail pour construire un plan topographique à grande échelle avec les concessionnaires de réseaux (ERDF, GRDF, Orange, ...) et les conseils départementaux.

🗨️ LA MISSION APPELS À PROJETS (AAP)

Au service de l'ensemble des directions de l'EPT et des 24 communes, ainsi que de tous les acteurs du territoire (associations, entreprises, filières, cluster, universités, écoles d'enseignement supérieur, etc.), elle les informe des différentes opportunités de financements publics et privés, nationales et européennes, tout en leur proposant un accompagnement, autant que possible, sur le montage de projets et la construction de candidatures.

3 grands champs d'actions : la veille, l'analyse, la synthèse et la transmission des AAP aux parties prenantes du territoire ; l'accompagnement au montage et à la rédaction de candidatures ; l'interface avec les financeurs et les porteurs tout en assurant le suivi et l'évaluation des projets cofinancés.

LES SERVICES MUTUALISÉS ENTRE ET AVEC LES COMMUNES MEMBRES

Dans une logique de solidarité avec les communes du territoire du Grand-Orly Seine Bièvre et de diffusion des compétences des agents de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, le Territoire offre une ingénierie aux communes afin de les aider à mener à bien leurs projets et leur procédure d'urbanisme et leur permettre de partager une logistique commune.



L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME...

... pour le compte des villes d'Arcueil, Gentilly, Le Kremlin-Bicêtre, Fresnes, Cachan, Rungis. Elle porte sur les autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol (permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager, de démolir, certificats d'urbanisme opérationnels) et s'entend de l'examen de la recevabilité de la demande à la préparation du projet de décision.

LA COMMANDE PUBLIQUE

Service mutualisé avec les communes de Paray-Vieille-Poste, Juvisy-sur-Orge et Morangis.

Il s'est réorganisé en 2020 en fusionnant avec le service juridique et patrimoine afin de :

- **sécuriser juridiquement les procédures** au regard notamment des enjeux politiques et financiers de certains secteurs (déchets ménagers, aménagement...)
- **améliorer la performance des achats** sur le plan qualitatif comme financier avec la démarche Modern'Achats, qui a concerné cette année l'éclairage public et les équipements aquatiques
- **planifier des groupements de commande** avec les villes du territoire afin de développer les achats mutualisés
- **assurer la mise en œuvre du SPASER** (Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables)
- **optimiser la mutualisation avec les Villes** de Juvisy-sur-Orge, Morangis et Paray-Vieille-Poste

LES ARCHIVES

Service mutualisé entre l'EPT et les villes d'Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge et Paray-Vieille-Poste s'est élargi à la commune d'Ablon-sur-Seine

Le service des Archives poursuit le projet d'archivage électronique des documents avec l'ajout de flux de collecte automatique PESv2 et @CTES ainsi qu'un flux de versement général. Ce projet s'est étendu aux villes de Paray-Vieille-Poste et Ablon-sur-Seine.

Cap vers une gestion dématérialisée via Le système d'archivage électronique M@rine

Acquis et paramétré en 2019, il est en cours d'expérimentation par le service de la commande publique.

**85 MARCHÉS ATTRIBUÉS POUR L'EPT
DONT 43 EN APPEL D'OFFRES OUVERT
3 GROUPEMENTS DE COMMANDE
ATTRIBUÉS :**

- pour les fournitures administratives, papier et consommables informatiques passé avec les villes d'Arcueil, Fresnes, CCAS de Fresnes, Morangis, Paray-Vieille-Poste, Villeneuve-Saint-Georges et Viny-Chatillon
- pour la fourniture de masques barrières textile passé avec 10 EPT, 21 communes, 1 Syndicat SIIM94
- pour la conception scénographique, réalisation et fabrication du stand D72 pour le SIMI 2020, passé avec l'EPT Grand Paris Sud Est Avenir, et l'EPT Paris Est Marne & Bois

LANCEMENT D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE (ATTRIBUTION 2021) RELATIF AUX PRESTATIONS DE SÉCURITÉ ET DE GARDIENNAGE PASSÉ AVEC L'EPIC LES BORDS DE SCÈNES

2 MARCHÉS RÉSERVÉS

5 MARCHÉS COMPORTANT UNE CLAUSE D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

9 MARCHÉS COMPORTANT UNE CLAUSE ENVIRONNEMENTALE

- **2,6 kilomètres linéaires** d'archives sont conservés dans les magasins du site LU
- **644 documents** ont été communiqués à des lecteurs/services versants au cours de l'année
- **@ArchivesT12GOSB : 356 tweets et 223 abonnés.** Un compte Twitter pour mettre en valeur les fonds conservés et l'histoire du territoire

LES RESSOURCES INTERNES ET LES SERVICES SUPPORTS

À distance ou sur le terrain, les services ressources se sont fortement mobilisés pour aider leurs collègues à maintenir le service aux usagers pendant la crise sanitaire et les confinements.

LA MISSION NUMÉRIQUE

La crise de la Covid-19 a été un **accélérateur de la transition numérique** de l'EPT et de ses usages. Dotation en outils numériques, accompagnement à leur prise en main, renforcement de la sécurité : la mission numérique a contribué à assurer la continuité de service à distance, grâce à la mise en place de logiciels web d'accès à distance et de télé-services. Le Grand-Orly Seine Bièvre avait choisi d'expérimenter le télétravail pour ses agents à compter du début de l'année 2020, cela a permis à plus de 400 d'entre eux d'être déjà équipés et familiarisés avec les problématiques du télétravail avant le confinement.

- De **800 personnes équipées** en mars, à **1100** en fin d'année
- **3800 tickets incidents** traités

Pour assurer la transition numérique des services de l'EPT, un **dispositif de médiation numérique** a été consolidé.

La mission numérique a aussi œuvré à la fin de la mutualisation avec la ville de Juvisy-sur-Orge et quelques structures locales.

En vue de **construire un réseau territorial commun d'accès internet très haut débit**, l'EPT ayant été officiellement reconnu fournisseur d'accès internet avec une fibre en propre, un premier segment raccordant 10 sites sur 3 communes (Le Kremlin Bicêtre, Gentilly, Cachan) a été créé.

LE SERVICE COMMUNICATION

Si les activités d'une partie des services se sont arrêtées, il a fallu toutefois communiquer sur les dispositifs et dispositions de retour mis en place pour assurer la continuité de service ou les réouvertures / fermetures via un maximum de médias afin d'aller au-devant des usagers le plus possible.

Le service communication a déployé de nombreux supports pour garder le lien en interne comme avec les usagers :

**202 035 VISITES EN 2020
SUR LES 3 SITES INTERNET**

ADAPTATION DE L'INTRANET ET DES SITES À L'ACTUALITÉ COVID-19

1 MINI-SÉRIE #SURLETERRAIN
(6 ÉPISODES)

DES DIZAINES DE VIDÉOS / LIVES FITNESS

20 CONCERTS CONFINÉS
(SANS COMPTER CEUX PUBLIÉS DIRECTEMENT SUR LES FACEBOOK DES CONSERVATOIRES)

ABÉCÉDAIRE / JOURNAL DE BORD

11 TUTORIELS PRODUIT

MISE À DISPOSITION DE NOUVEAUX TUTORIELS DANS LE CADRE DE L'EXPÉRIMENTATION DU TÉLÉTRAVAIL

3000 OUTILS DE SIGNALÉTIQUE COVID-19 : AFFICHES, RUBALISE CHARTÉE, FLÉCHAGE, ETC.

USAGE RENFORCÉ DES RÉSEAUX SOCIAUX EN INTERFACE ET COMME VECTEUR DE TRANSMISSION DES INFORMATIONS PRIORITAIRES COVID-19

« RESTONS CONNECTÉS »

CRÉATION DU COMPTE YAMMER INTERNE

L'EPT ET LES RÉSEAUX SOCIAUX

1064 ABONNÉS (+351)
862 PUBLICATIONS
704 900 VUES

474 PUBLICATIONS
648 285 VUES

1 374 ABONNÉS (+753)
245 PUBLICATIONS
88 978 VUES

LES MOYENS GÉNÉRAUX

Les moyens généraux ont été particulièrement sollicités car il leur a fallu trouver et distribuer les équipements et produits disponibles pour protéger les collègues de la pandémie et fournir ces équipements et produits en période de pénurie.

En plus de la mise en place de protocoles de nettoyage spécifiques à la Covid-19, de nombreux produits destinés à la lutte contre l'épidémie ont été commandés et distribués aux équipements en 2020 : masques, gels hydroalcooliques et distributeurs sur pieds, blouses jetables, gants, produits virucides, etc.

Dans le cadre de la convention de groupement de commandes de masques en tissu pour 10 territoires de la Métropole parisienne, l'intégralité des masques commandés par les membres du groupement ont été réceptionnés par l'EPT Grand-Orly-Seine-Bièvre et stockés dans le bâtiment Raspail à Arcueil. Il a fallu assurer pendant plusieurs jours les livraisons des colis aux établissements publics territoriaux et communes membres du groupement.



LES RESSOURCES HUMAINES

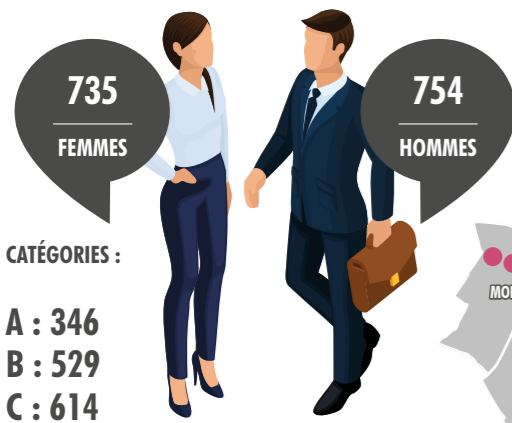
La politique RH de l'EPT accompagne les agents pour développer un service public de qualité au bénéfice des usagers du territoire. Pour ce faire, elle favorise le développement des compétences et promeut le bien-être au travail. Expérimentation du télétravail, définition d'une stratégie managériale accompagnant les managers, politique de prévention avec les acteurs de la médecine du travail, furent autant de points d'appui qui ont permis de passer la crise.

L'EPT compte **1 489 agents répartis sur plus de 70 sites**. La crise sanitaire a de fait bousculé les organisations de travail entre celles qui se sont retrouvées en Plan de Continuité d'Activité et celles qui se sont retrouvées en travail à domicile obligatoire, et toutes les situations intermédiaires connues pendant la pandémie.

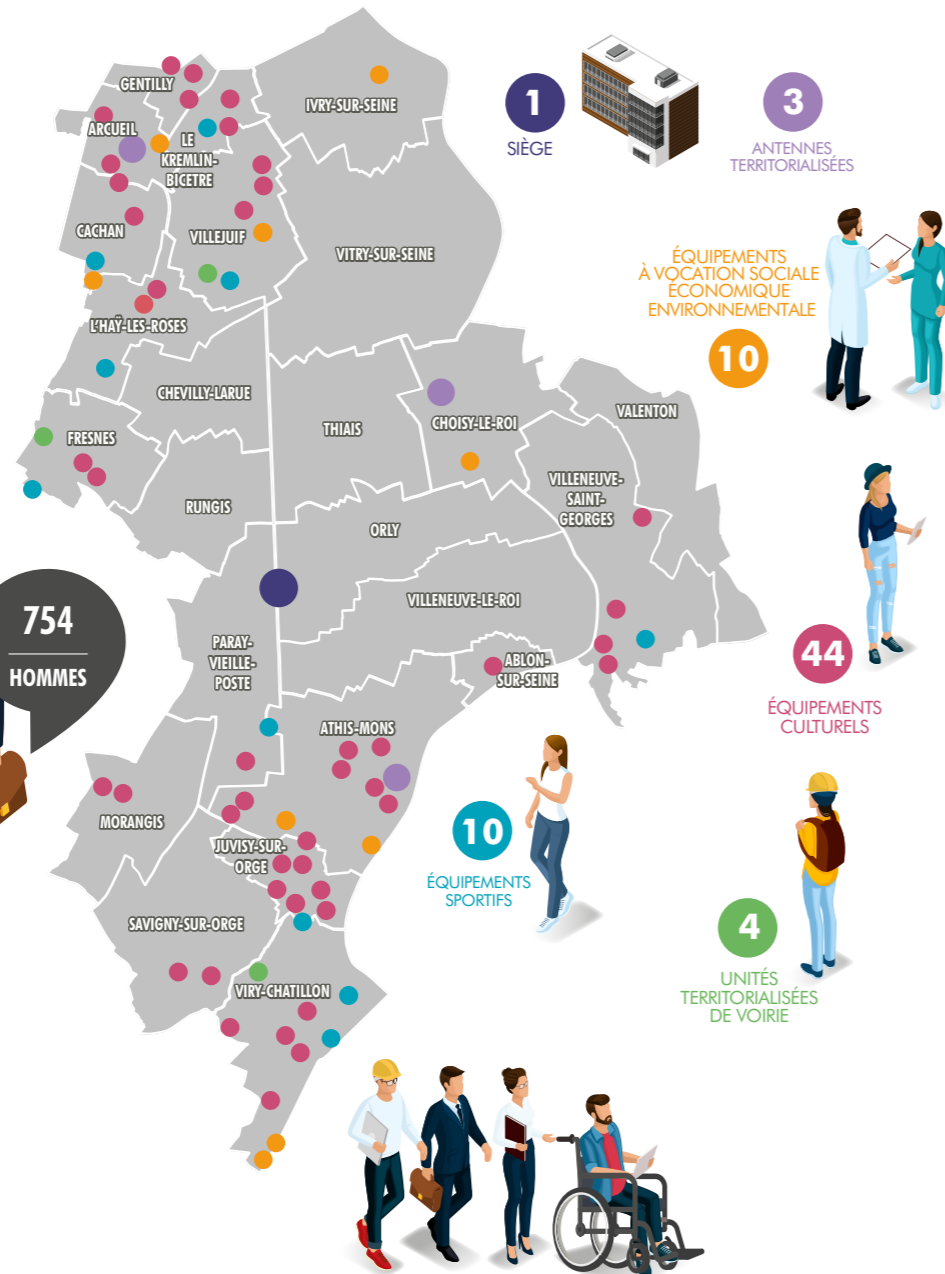
Dès le 26 mars 2020 une cellule d'écoute a été mise en place par la psychologue du travail de l'EPT proposant un soutien psychologique aux agents pour les accompagner dans leurs difficultés durant la crise sanitaire.

La médecine du travail et le secteur prévention ont aussi été mobilisés sur la veille documentaire scientifique et réglementaire, le suivi des vulnérables, les conseils en organisation pour la prévention (fiches métiers) transmis aux responsables et les liens avec les directions/services pour mise en place des protocoles, la participation à certaines cellules de veille et au groupe de travail « sortie du confinement », l'aide à la rédaction des infos aux agents, la formation des référents Covid-19, l'évaluation des situations de travail individuelles pour avis sur la reprise en présentiel, les sensibilisations réalisées dans certains services, etc.

Au 1^{er} janvier 2020 a pris effet **la mise en place de la protection sociale complémentaire** sur les volets prévoyance et santé avec une participation financière de l'EPT : entre 8 et 27€ pour le contrat santé et 12€ pour la prévoyance. Au 31 décembre 2020, ce sont 414 agents qui bénéficient du contrat de santé et 279 du contrat de prévoyance.



CATÉGORIES :
A : 346
B : 529
C : 614



1 489 agents au service du territoire répartis sur plus de 70 sites et équipements.

Répartition par direction (en pourcentage) :



* FINANCES, COMMANDE PUBLIQUE ET OPTIMISATION DES MOYENS.

Soucieux d'un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle et de réduire l'empreinte carbone liée aux trajets domicile-travail, le Grand-Orly Seine Bièvre s'est engagé dès janvier 2020 dans une **expérimentation du télétravail**. 471 agents étaient volontaires. Cette expérimentation devait permettre une acculturation aux outils du télétravail, un déploiement des outils numériques dans l'EPT, une prise de conscience accrue des bénéfices et points de vigilance (individuels et collectifs). Mais elle fut écourtée par la crise sanitaire.

Toutefois **un recueil d'expérience sur le travail à domicile** pendant la crise sanitaire a été conduit, permettant de garder un témoignage de cette période, tirer les enseignements afin d'accompagner au mieux les agents, individuellement et collectivement, en situation ordinaire et période de crise, et partager un regard réflexif sur l'organisation et son management.

Pan à part entière de son projet d'administration dont l'ADN est la co-construction avec l'ensemble de ses agents, le Grand-Orly Seine Bièvre coconstruit une **stratégie managériale** autour d'une charte managériale, cadre de référence pour les managers. Cette stratégie managériale se décline dans un plan d'actions intitulé la **Fabrique du management** qui doit permettre le développement des compétences managériales et une plus grande efficacité de l'encadrement des équipes.

TÉLÉTRAVAIL

17 ateliers ayant mobilisé **199 personnes** en 1 mois
1 formation pour **62 encadrants**
457 répondants au questionnaire travail à domicile.
22 entretiens individuels

STRATÉGIE MANAGÉRIALE

62 managers mobilisés pour la co-construction du plan d'actions
4 focus groupes avec **29 agents associés**

FORMATION

Budget : **782 000 €**
Nombre de jours de formation = **1862**
dont **54 jours** de formations organisées sur les sites de l'EPT

DÉPENSES | 385,3 MILLIONS
(hors besoin de financement)

GESTION DES DÉCHETS	
Charges générales	35,8M€
Contributions et subventions	33,2M€
Charges de personnel	9,4M€
Charges générales (011) Hors déchets	37,2M€
Subventions Hors déchets (65)	16,2M€
Charges de personnel Hors déchets (012)	58,8M€
FPIC	6M€
DOTATION D'ÉQUILIBRE A la Métropole du Grand Paris	154,6M€
FNGIR	10,8M€
Intérêt et charges exceptionnelles	12,2 M€
Cession et amortissement	11,1M€
Besoin de Financement de la section d'investissement	14,8M€

RECETTES | 393,5 MILLIONS
(hors excédent reporté)

GESTION DES DÉCHETS	
TEOM	66,3M€
Redevance Spéciale	2,3M€
Autres produits	12,7M€
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	137,7M€
Produits des services	5,2M€
FONDS DE COMPENSATION DES CHARGES TERRITORIALES (FCCT)	
Fiscalité ménage	55,3M€
FCCT Socle	63,9M€
FCCT Transferts	19,9M€
FNGIR	15,2M€
Dotations, subventions et autres	13,9M€
Cession et amortissement	0,9M€
Excédent 2019 reporté	10,6M€

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES | 59,1 MILLIONS
(hors déficit reporté)

Dépenses d'équipements	36,1M€
Remboursement en capital de la dette	19,7M€
Cession et amortissement	0,9M€
Autres dépenses d'investissement	2,4M€
Déficit 2019 reporté	38,9M€

RECETTES | 69,3 MILLIONS
(hors besoin de financement)

Besoin de Financement	14,8M€
Recettes d'équipements	4,6M€
Emprunts	27,1M€
FCTVA	5,2M€
Autres recettes d'investissement	0,1M€
Cession et Amortissement	11,1M€
Affectation du résultat 2019	21,2M€

INVESTISSEMENT

RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE 2020 | 3,9M€

LES FINANCES

La direction des Finances de l'EPT poursuit son œuvre pédagogique des finances publiques et des flux financiers propres aux EPT en interne comme dans sa relation aux communes.

Dans la relation financière complexe avec les communes et les nombreuses mises à disposition de personnel, une cellule dédiée permet de mieux appréhender tant la préparation budgétaire que l'exécution des dépenses qui impactent les budgets de l'EPT et des communes.

Le secteur Grands projets et patrimoine a construit une Programmation pluriannuelle d'investissement (PPI) partagée avec les communes.

Le renouvellement des assemblées municipales a induit aussi le renouvellement des membres de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Territoriales (CLECT)



1 BUDGET PRINCIPAL	19 292 FACTURES PAYÉES
2 BUDGETS ASSAINISSEMENT	233 M€ DE DETTE
3 BUDGETS ÉCONOMIQUES	PLUS DE 30 000 FICHES D'INVENTAIRE PATRIMONIAL

LE BUDGET PRINCIPAL DE L'EPT

En 2020 **les dépenses courantes du budget principal de l'EPT se sont élevées à plus de 374 millions d'euros**. La Dotation d'équilibre versée à la Métropole du Grand Paris, dépense obligatoire, représente 41% de ces dépenses (155 M€).

En termes d'activité, le premier poste de dépenses courantes concerne la collecte et le traitement des déchets avec 81,9 M€. Viennent ensuite les équipements culturels et sportifs à hauteur de 44,6 M€ et les services urbains et environnementaux (voirie, éclairage public, etc.) pour 33,9 M€.

Les recettes courantes de l'EPT de 2020 s'élèvent à 392,6 M€.

Elles proviennent :

- des communes, via le Fonds de Compensation des Charges Territoriales pour 178,6 M€
- de la Cotisation Foncière des Entreprises, dont le taux est voté par l'EPT, pour 137,7 M€
- de la taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et redevances spéciales pour 37,5 M€ sur le territoire des communes des anciennes communautés d'agglomération qui avaient déjà en gestion cette compétence. Sur le territoire des autres communes, la compétence est financée par transfert de fiscalité des communes à l'EPT via le FCCT pour 28,8 M€.
- de la tarification des services et des recettes domaniales pour 5,2 M€

En 2020, l'EPT a contribué à hauteur de 38,5 M€ à l'investissement public dans les domaines de l'aménagement de l'espace public, des équipements culturels et sportifs.

Il a en outre remboursé **son capital de dette pour 19,7 M€** sur un **encours de dette au 31 décembre 2020 de 218 M€**. L'encours est varié entre emprunts à taux fixes (70,1%), à taux variables (27,8%) et structurés (2,1%). Il est ainsi sécurisé tout en permettant de profiter, par sa part variable, des opportunités de baisse de taux avec des produits simples sur des index sûrs.



GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE



Agir N'EST PLUS UNE Option!

G R A N D
S E I N E
B I È V R E

Siège : Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre
Bâtiment Askia | 11 rue Henri Farman | BP 748 | 94398 Orly aérogare Cedex
Tél : 01 78 18 22 22

[f @T12GOSB](#) [t @T12GOSB](#) [in Grand-Orlyseinebievre](#)
www.grandorlyseinebievre.fr

Ablon-sur-Seine | Arcueil | Athis-Mons | Cachan | Chevilly-Larue | Choisy-le-Roi | Fresnes | Gentilly | Ivry-sur-Seine | Juvisy-sur-Orge | Le Kremlin-Bicêtre | L'Hay-les-Roses | Marangis | Orly | Paray-Vieille-Poste | Rungis | Savigny-sur-Orge | Thiais | Valenton | Villejuif | Villeneuve-le-Roi | Villeneuve-Saint-Georges | Viry-Chatillon | Vitry-sur-Seine